

LA SITUATION DES TITULAIRES VAUDOIS D'UNE MATURITÉ SPÉCIALISÉE OU PROFESSIONNELLE

*ENQUÊTE 18 MOIS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR TITRE
(VOLÉE 2011)*

Karin Bachmann Hunziker
Sylvie Leuenberger Zanetta

163 / Décembre 2014



Unité de recherche pour le pilotage
des systèmes pédagogiques



*Dans le cadre des missions de l'URSP,
ses travaux sont publiés sous l'égide
du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture.
Les publications expriment l'avis de leurs auteurs
et n'engagent pas les institutions dont ils dépendent.*

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	5
1.1	APERÇU DE LA QUESTION DE LA TRANSITION	5
1.2	LES FILIÈRES DE LA FORMATION AU SECONDAIRE II	6
1.2.1	<i>Les filières de la formation</i>	6
1.2.2	<i>Les différents types des maturités</i>	7
1.3	MANDAT DE RECHERCHE SUR L'ORIENTATION SECONDAIRE	8
1.4	STRUCTURE DU RAPPORT	9
2	PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE ET DE LA POPULATION	11
2.1	INSTRUMENT DE RECUEIL DE DONNÉES	11
2.2	PROCÉDURE	11
2.3	MÉTHODE D'ANALYSE	11
2.4	POPULATION INTERROGÉE ET CARACTÉRISTIQUES	12
2.4.1	<i>Caractéristiques personnelles et scolaires de la population et des répondants</i>	12
2.4.2	<i>Représentativité des résultats</i>	14
2.4.3	<i>Parcours des jeunes vers une maturité professionnelle</i>	14
3	DESCRIPTION ET ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE	17
3.1	PLACE DE LA MATURITÉ PROFESSIONNELLE ET SPÉCIALISÉE DANS LE PARCOURS DE FORMATION DES JEUNES	17
3.1.1	<i>Décision d'entreprendre des études menant à une maturité</i>	17
3.1.2	<i>Maturité obtenue et caractéristiques des diplômés</i>	21
3.2	SITUATION DES DIPLÔMÉS 18 MOIS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR TITRE	22
3.3	LES TITULAIRES D'UNE MATURITÉ PROFESSIONNELLE OU SPÉCIALISÉE EN FORMATION EN DÉCEMBRE 2012	22
3.4	LES TITULAIRES D'UNE MATURITÉ PROFESSIONNELLE OU SPÉCIALISÉE EN EMPLOI, EN DÉCEMBRE 2012	28
3.5	LES TITULAIRES D'UNE MATURITÉ PROFESSIONNELLE OU SPÉCIALISÉE NI EN FORMATION NI EN EMPLOI, EN DÉCEMBRE 2012	36
3.6	LA VISION D'AVENIR DES TITULAIRES D'UNE MATURITÉ PROFESSIONNELLE OU SPÉCIALISÉE	38
3.6.1	<i>Perception de l'avenir</i>	38
3.6.2	<i>Approche des projets professionnels et des projets de formation</i>	39
3.6.3	<i>Quelle situation envisagée 12 mois plus tard ?</i>	40
4	SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET CONCLUSION	43
4.1	SYNTHÈSE DES PRINCIPALES OBSERVATIONS À PROPOS DES TITULAIRES D'UNE MATURITÉ SPÉCIALISÉE OU PROFESSIONNELLE (VOLÉE 2011)	43
4.1.1	<i>Situation 18 mois après l'obtention du titre</i>	44

4.1.2	<i>Quelle transition après l'obtention de la maturité spécialisée ou professionnelle ?</i>	44
4.1.3	<i>Difficultés d'insertion en emploi</i>	45
4.1.4	<i>Évaluation de la formation ou de la situation professionnelle</i>	45
4.1.5	<i>Activités rémunérées durant la formation</i>	46
4.1.6	<i>Perception de l'avenir</i>	46
4.1.7	<i>Particularités des parcours des hommes et des femmes</i>	46
4.2	CONCLUSION ET PROLONGEMENTS	47
	LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES	49
	BIBLIOGRAPHIE	51

1 INTRODUCTION

Ce rapport d'enquête est un complément à l'enquête de 2011 auprès des jeunes ayant obtenu un titre du secondaire II (titre professionnel, maturité gymnasiale, certificat de culture générale et diplôme de commerce) en juin 2009 (Bachmann Hunziker & Leuenberger Zanetta, 2013). Cette nouvelle enquête porte sur l'ensemble des titulaires d'une maturité spécialisée ou professionnelle, obtenue en juin 2011, et documente leur situation 18 mois plus tard; la présentation des résultats est précédée d'un bref rappel de la problématique, ainsi que d'une description des filières menant à une maturité spécialisée ou professionnelle et que de la méthodologie de l'enquête.

1.1 APERÇU DE LA QUESTION DE LA TRANSITION

L'intérêt porté à la problématique de la transition s'est développé suite au constat que le passage à la vie active devient de plus en plus difficile pour de nombreux jeunes. En effet, pas loin d'un quart de ceux-ci se trouvent sans solution de formation à la fin de leur scolarité obligatoire et les problèmes d'insertion en emploi ne sont pas rares, avec un taux de chômage deux fois plus élevé que la moyenne nationale, chez les jeunes de 15 à 24 ans (OFS, 2013). Ce constat a poussé les pouvoirs publics à réfléchir à de nouvelles modalités de formation, en mettant notamment en œuvre des solutions dites « transitoires » — offrant des prestations d'orientation, de soutien scolaire ou d'aide à l'insertion — destinées à favoriser l'accès aux formations certifiantes du secondaire II.

Parallèlement, différentes recherches ont été menées afin de mieux cerner ce qui se passe pour les jeunes sur le plan de la formation et de l'emploi après leur scolarité obligatoire, autrement dit sur la nature des processus de transition à l'œuvre (de Broucker et al., 2000). Dans un premier temps, les recherches ont principalement porté sur la première transition entre l'école obligatoire (secondaire I) et les formations du secondaire II. Les thèmes les plus fréquemment abordés dans ces travaux concernent par exemple le type de transition effectuée (directe ou indirecte), les caractéristiques des jeunes les plus en difficultés, les solutions de transition proposées et leur efficacité, ou encore les parcours de formation effectués dans le secondaire II (Amos et al., 2003 ; Bachmann Hunziker, 2007 ; Donati, 2000 ; Galley & Meyer, 1999 ; Meyer, 2004 ; Rastoldo, Evrard & Amos, 2007).

Plus récemment, les chercheurs se sont davantage focalisés sur la deuxième transition qui se situe entre les formations du secondaire II et l'emploi ou les formations subséquentes. Ont notamment été examinés le type de transition (directe ou indirecte) vers l'emploi ou la formation, les parcours effectués en fonction du type de diplôme, la nature et la qualité de l'insertion. Compte tenu de l'élévation générale du niveau de formation et de l'apparition des formations dites « passerelles », ces travaux ont montré que les parcours postsecondaires II s'étaient fortement diversifiés, avec l'apparition de parcours s'écartant sensiblement des trajectoires prescrites par les systèmes éducatifs (Bachmann Hunziker & Leuenberger Zanetta, 2013 ; Cattaneo, Donati & Galeandro, 2009 ; Davaud, Mouad & Rastoldo, 2010 ; Davaud & Rastoldo, 2012 ; Pollien & Bonoli, 2012).

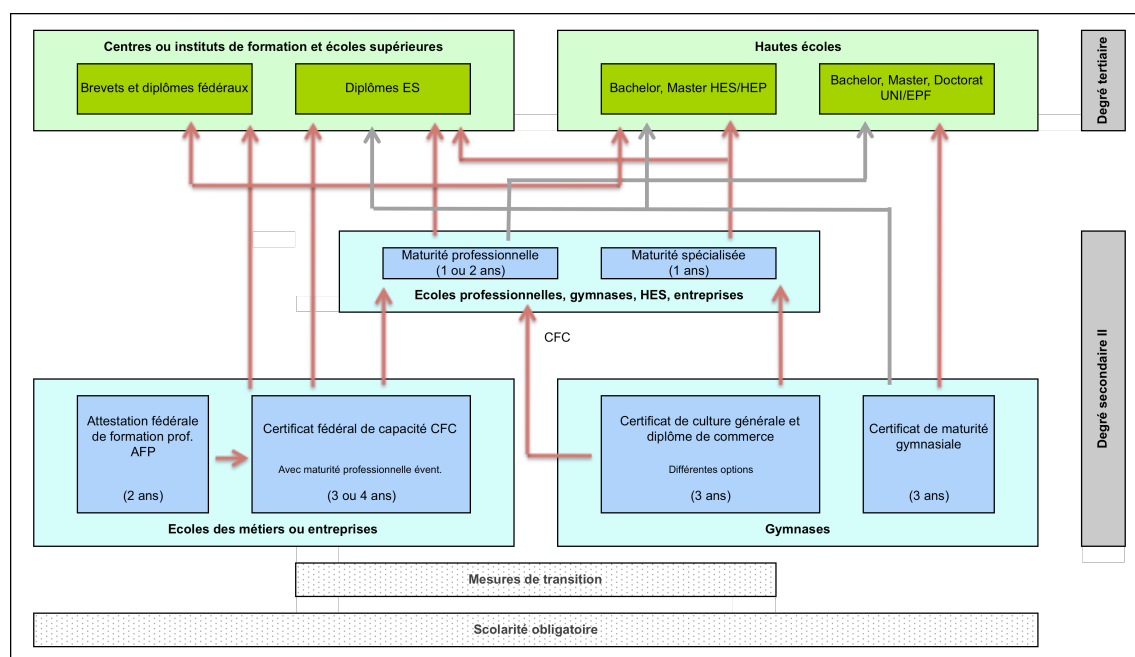
La première enquête sur l'orientation secondaire (EOS) menée en 2011 dans le canton de Vaud, ainsi que l'enquête complémentaire présentée dans ce rapport, se situent dans la continuité de ces travaux.

1.2 LES FILIÈRES DE LA FORMATION AU SECONDAIRE II

1.2.1 LES FILIÈRES DE LA FORMATION

Partant de la scolarité obligatoire (non décrite ici), le graphique 1 présente les différents parcours de formation du secondaire II et les possibilités d'études ultérieures du degré tertiaire. Le graphique se lit de bas en haut pour prendre connaissance des parcours de formation possibles, et des titres obtenus, à partir du degré secondaire II. Les flèches rouges indiquent un accès direct avec le certificat obtenu, les flèches grises signalent qu'un accès est possible mais avec un niveau de certification supplémentaire.

Graphique 1: Les parcours et filières de formation du niveau postobligatoire



Au terme de leur scolarité obligatoire, complétée selon les cas par une année de transition (bas du graphique), les jeunes peuvent poursuivre leur formation dans deux systèmes différents : le système de la formation professionnelle et celui de la formation générale. L'accès à ces systèmes, et aux différentes filières qu'ils proposent, dépend du cursus suivi durant la scolarité obligatoire.

Le système de la formation professionnelle se déroule en école de métiers ou, en alternance, en entreprise et école de métiers (cadres bleus en bas à gauche du graphique). Le jeune y entreprend un apprentissage en deux, trois ou quatre ans (formation initiale). L'apprentissage en deux ans s'achève en règle générale par un examen qui donne droit à une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP¹). Les titulaires d'une AFP peuvent poursuivre leur formation afin d'obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC).

Les formations professionnelles en trois ou quatre ans conduisent à un CFC. Parallèlement à ces dernières, ou après dans la modalité post CFC, il est possible de compléter sa formation initiale par un apport théorique, ceci dans le but d'obtenir une

¹ Certaines formations, également en deux ans et menant à une attestation de formation élémentaire (AFE), tendent à disparaître progressivement.

maturité professionnelle. Cette formation initiale permet d'accéder à des écoles supérieures (en vue d'obtenir un diplôme ES), à des instituts ou centres de formation menant à des brevets et diplômes fédéraux (carrés verts en haut à gauche du graphique), ainsi qu'aux hautes écoles spécialisées (carré vert foncé en haut à droite du graphique).

La formation générale s'effectue au gymnase (carrés bleus en bas à droite du graphique). Une première filière mène à l'obtention simultanée d'un baccalauréat (titre vaudois) et du certificat de maturité (maturité gymnasiale), titre suisse qui donne accès aux hautes écoles universitaires et polytechniques. Avec une expérience en milieu professionnel, le titulaire d'une maturité gymnasiale peut également poursuivre des études dans une haute école non universitaire ou dans une école supérieure. La deuxième filière du gymnase, les écoles de culture générale et de commerce, conduit à un certificat de culture générale ou un diplôme de commerce ; ces deux titres peuvent être complétés par une maturité professionnelle ou spécialisée en vue d'études dans le cadre de la formation professionnelle supérieure ou dans celui des hautes écoles non universitaires. Des études dans les hautes écoles universitaires ou polytechniques sont possibles après un complément de formation (passerelle Dubs²).

1.2.2 LES DIFFÉRENTS TYPES DES MATURITÉS

Comme esquissé dans le graphique 1, il y a trois types de maturités ; celles-ci peuvent être obtenues au terme de la formation du niveau secondaire II. Dans la mesure où les maturités se distinguent par leurs conditions d'accès et les débouchés qu'elles offrent, elles constituent de véritables filières que nous présentons succinctement.

La maturité gymnasiale

C'est la maturité « classique ». Ouverte aux titulaires d'un certificat de la voie secondaire I de baccalauréat³, elle se prépare en trois ans à l'école de maturité d'un gymnase. Pour les personnes n'ayant pas suivi ce cursus, il existe une possibilité de se présenter à l'examen de maturité fédérale suisse après une préparation collective (au gymnase du soir par exemple) ou individuelle. La maturité gymnasiale prépare à l'entrée dans les hautes écoles universitaires (universités et écoles polytechniques). L'accès aux hautes écoles spécialisées est possible après une année de pratique selon des modalités propres à chaque haute école.

La maturité spécialisée

Destinées aux titulaires d'un certificat de culture générale, la maturité spécialisée se présente sous la forme d'un complément de formation d'un an dont le programme dépend de l'orientation choisie (arts visuels, musique, santé, travail social ou orientation pédagogie⁴). Le programme comprend des stages en milieu professionnel et des modules théoriques, et il est complété par un travail de maturité. Le complément de formation est dispensé par la haute école visée ou par le gymnase. La maturité spécialisée donne accès aux hautes écoles spécialisées et à la Haute Ecole pédagogique (HEP).

2 Dubs: nom de l'enseignant, professeur à l'Université de Saint-Gall (2004), qui a fondé le concept d'accès aux hautes écoles avec une maturité professionnelle.

3 Dans le nouveau système scolaire mis en place dès la rentrée scolaire 2013, la voie secondaire de baccalauréat (VSB) est remplacée par la voie pré-gymnasiale (VP).

4 Jusqu'en 2011, les seules maturités spécialisées décernées concernent les orientations santé et pédagogie.

La maturité professionnelle

La maturité professionnelle est un complément au CFC qui peut, pour un certain nombre de professions, se préparer en même temps que le CFC : c'est le modèle intégré qui existe tant pour l'apprentissage dual⁵ que pour l'apprentissage en école à plein temps⁶. Le programme comprend des cours supplémentaires ajoutés aux cours de culture générale dans le cadre de la formation en école à plein temps, ou nécessitant une journée supplémentaire de cours à l'école professionnelle dans le cas de la formation duale.

La maturité professionnelle peut également être réalisée après l'obtention du CFC (modèle post CFC) en une année à plein temps ou en deux ans à temps partiel. Le modèle post CFC à plein temps existe pour toutes les professions, alors que les possibilités sont plus limitées à temps partiel.

Il existe une variante de la maturité professionnelle qui s'obtient au gymnase et qui est destinée aux titulaires du certificat de culture générale obtenu dans les deux options dites professionnalisantes, à savoir les options « socio-éducatives » ou « commerce, communication et information ». Le programme comprend une année de stage validé, au terme de laquelle la personne obtient un CFC et la maturité professionnelle.

La maturité professionnelle et le CFC donnent accès aux hautes écoles spécialisées du même domaine que celui de la maturité professionnelle obtenue. Les titulaires d'une maturité professionnelle qui envisagent des études dans le cadre d'une haute école universitaire doivent réussir l'examen complémentaire de la passerelle Dubs⁷.

1.3 MANDAT DE RECHERCHE SUR L'ORIENTATION SECONDAIRE

Dans le canton de Genève, le Service de la recherche en éducation (SRED) réalise tous les deux ans une enquête sur l'orientation secondaire (EOS). Depuis 1989, cette enquête permet de documenter la problématique de la transition, en examinant les parcours que les diplômés du secondaire II effectuent vers le marché du travail, ou vers la poursuite de la formation.

Comme brièvement évoqué en introduction de ce rapport, l'URSP, en 2011, effectuée, en collaboration avec le SRED, une première enquête sur les diplômés vaudois du secondaire II ayant obtenu leur titre en juin 2009. Les données ainsi recueillies ont permis de décrire les situations propres à chaque catégorie de diplômés, 18 mois après l'obtention du titre, d'analyser les types de parcours réalisés (directs ou indirects), de dégager les principales difficultés d'insertion rencontrées et d'analyser les avis des jeunes à propos de leur situation actuelle (Bachmann Hunziker & Leuenberger Zanetta, 2013).

La présente enquête, menée fin 2012, est un complément à la première et porte exclusivement sur les titulaires d'une maturité professionnelle et spécialisée obtenue en 2011, non pris en compte dans la précédente. Les questions posées lors de cette enquête complémentaire sont en grande majorité identiques à celles de la première enquête de 2011.

5 Le modèle intégré n'est pas possible pour toutes les professions. Il est notamment possible avec les professions suivantes : employé-e de commerce, gestionnaire de commerce de détail, médiamaticien-ne, assistant-e en soins et santé communautaire, assistant-e socio-éducatif/éducative, et toutes les professions techniques d'une durée de formation d'au moins 4 ans.

6 Par exemple, pour les formations suivantes : graphiste, photographe, automaticien-ne, bijoutier/bijoutière, électronicien-ne, informaticien-ne, menuisier/menuisière, etc.

7 Pour accéder aux filières d'études de l'EPFL, il existe une alternative: soit la passerelle Dubs, soit une année préparatoire (le Cours de mathématiques spéciales).

Sur la base des données recueillies concernant la situation des titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée, les objectifs de l'enquête sont de :

- décrire les différents types de situation après l'obtention de leur maturité ;
- analyser des types de parcours directs ou indirects suivis par ces jeunes ;
- dégager pour les différents types de jeunes les principaux obstacles rencontrés dans la suite de leur formation, ou dans leur recherche d'insertion professionnelle ;
- analyser les avis des jeunes à propos de leur situation actuelle, de leur formation antérieure et de leurs perspectives d'avenir.

1.4 STRUCTURE DU RAPPORT

Le chapitre 2 présente de manière détaillée l'enquête : le contenu du questionnaire, la procédure de recueil des informations et les analyses utilisées. La population interrogée est ensuite décrite en mettant l'accent sur le titre obtenu (maturité spécialisée, maturité professionnelle intégrée ou post CFC). Le chapitre 3, consacré aux résultats de l'enquête, examine tout d'abord les particularités des parcours effectués jusqu'à l'obtention d'une maturité spécialisée ou professionnelle. La suite, structurée selon la situation des diplômés au moment de l'enquête (en formation, en emploi, ni en formation ni en emploi), détaille différents aspects de la situation des jeunes, relatifs notamment aux modalités de transition, aux expériences du chômage, aux projets de formation actuels et futurs, aux conditions de travail et à l'évaluation de la situation présente. Le chapitre conclusif synthétise les principales observations de l'enquête et les met en relation avec les observations issues de la première enquête sur l'orientation secondaire (EOS) menée dans le canton de Vaud (Bachmann Hunziker & Leuenberger Zanetta, 2013), à propos des autres diplômés du secondaire II.

2 PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE ET DE LA POPULATION

2.1 INSTRUMENT DE RECUEIL DE DONNÉES

Les informations de bases (données sociodémographiques et parcours de formation) concernant les jeunes ayant obtenu une maturité professionnelle ou spécialisée provenaient des statistiques scolaires vaudoises.

Un questionnaire électronique a été élaboré avec le logiciel « LimeSurvey »⁸ en trois versions selon le type des maturités (spécialisée, professionnelle post CFC ou intégrée) obtenues par les jeunes, de manière à respecter les caractéristiques propres à chaque filière de formation. Une première question porte sur l'activité principale au moment de l'enquête, soit en décembre 2012 ; trois réponses sont possibles : « principalement en formation », « principalement en emploi » et « ni principalement en formation, ni principalement en emploi ». La suite du questionnaire correspond à la situation actuelle du diplômé :

- Les personnes en formation sont interrogées sur leur formation actuelle (titre visé, nom de l'école, lieu de formation), le type de transition entre l'obtention de la maturité spécialisée ou professionnelle et la formation actuelle, les expériences de chômage, le fait d'exercer une activité rémunérée, l'évaluation de la formation actuelle, les perspectives d'avenir.
- Les personnes en emploi sont interrogées sur leur situation professionnelle actuelle (profession, domaine d'activité, horaire hebdomadaire, type de contrat, lieu de l'activité), l'évaluation de l'emploi actuel, le type de transition entre l'obtention de la maturité professionnelle ou spécialisée et l'emploi actuel, l'expérience du chômage, la formation continue, les perspectives d'avenir.
- Les personnes ni en formation ni en emploi sont interrogées sur leur situation actuelle, le type de transition entre l'obtention de la maturité, professionnelle ou spécialisée, et la situation actuelle, l'expérience du chômage, les perspectives d'avenir.

La troisième partie du questionnaire, identique pour toutes les personnes interrogées, propose 12 items sur les projets professionnels ou de formation, ainsi qu'un espace pour les commentaires personnels.

2.2 PROCÉDURE

Tous les jeunes ayant obtenu une maturité spécialisée ou professionnelle en juin 2011 ont reçu, en décembre 2012, un courrier présentant l'enquête et sollicitant leur participation. L'accès à la plate-forme Internet permettant de répondre au questionnaire était expliqué. Un courrier de rappel a été envoyé en janvier 2013.

2.3 MÉTHODE D'ANALYSE

Les données de l'enquête ont fait l'objet d'analyses statistiques bivariées et multivariées. Selon le type de variables, différentes analyses ont été privilégiées : comparaisons de fréquences avec l'application du test statistique du Khi carré à des tableaux croisés

⁸ Le questionnaire est consultable sur le site Internet du SRED : <http://www.ge.ch/recherche-education/eos/quest.asp>

(lorsque les effectifs le permettent), comparaisons de moyennes à l'aide de l'analyse de la variance (ANOVA) ou du test de Student, analyses factorielles (analyse en composantes principales ACP). Dans la plupart des cas, les fréquences aux différentes modalités des variables sont croisées avec le sexe et le type de diplôme ; le choix de ces variables est principalement dicté par leur effet structurant, classiquement mis en évidence par les recherches des domaines de la sociologie et de la pédagogie, sur les parcours de formation ; dans certains cas, elles le sont avec la situation actuelle des diplômés, notamment s'agissant des perspectives d'avenir des diplômés.

2.4 POPULATION INTERROGÉE ET CARACTÉRISTIQUES

2.4.1 CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES ET SCOLAIRES DE LA POPULATION ET DES RÉPONDANTS

L'enquête concerne l'ensemble des personnes ayant obtenu une maturité spécialisée ou professionnelle, au terme de l'année scolaire 2010-11. Le tableau 1 présente le taux de réponse par type de diplômes. Dans la population, les maturités spécialisées représentent un septième des diplômés (14%), les maturités professionnelles intégrées un quart (25%) alors que les maturités post CFC sont les plus nombreuses (61%). La proportion des types de maturités parmi les répondants est similaire, ce qui indique que les jeunes qui ont répondu à l'enquête sont représentatifs de la population.

Globalement, un peu plus de la moitié des titulaires d'une maturité spécialisée ou professionnelle obtenue en 2011 a répondu à l'enquête (55%). Selon le type de maturité considérée, ce pourcentage se situe entre 50 et 59%, sans que cela constitue une différence au sens statistique du terme.

Tableau 1 : Taux de réponse par type de diplômes

	Population		N répondants		Taux de réponse
	N	%	N	%	%
Maturité spécialisée (MS)	135	14.4	80	15.5	59.3
Maturité professionnelle intégrée (MPI)	231	24.6	115	22.3	49.8
Maturité professionnelle post CFC (MPP)	572	61.0	320	62.1	55.9
Total	938	100	515	100	54.9

Le tableau 2 examine la proportion de femmes et d'hommes selon le diplôme obtenu dans la population et chez les répondants. Dans la population, la proportion de femmes titulaires d'une maturité spécialisée est nettement plus importante que celle des hommes (80 vs 19%). Près de quatre femmes sur dix ont obtenu une maturité professionnelle intégrée alors que c'est le cas de six hommes sur dix. En ce qui concerne la maturité professionnelle post CFC, on trouve 55% de femmes et 45% d'hommes. La répartition des femmes et des hommes parmi les répondants suit le même schéma, ce qui indique une répartition hommes et femmes, représentative par rapport à la population.

Tableau 2 : Proportion de femmes et d'hommes dans la population et chez les répondants selon le titre obtenu

	Population						Répondants					
	Femmes		Hommes		Total		Femmes		Hommes		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
MS	109	80.7	26	19.3	135	100	65	81.3	15	18.7	80	100
MPI	89	38.5	142	61.5	231	100	46	40.0	69	60.0	115	100
MPP	315	55.1	257	44.9	572	100	183	57.2	137	42.8	320	100
Total	513	54.7	425	45.3	938	100	294	57.1	221	42.9	515	100

Le tableau 3 présente de manière plus complète les caractéristiques personnelles et scolaires de cette population sur la base des données issues des statistiques scolaires⁹.

Tableau 3 : Caractéristiques personnelles et scolaires de la population

	Population (N=938)		MS (N=135)		MPI (N=231)		MPP (N=572)		
	N	%	N	%	N	%	N	%	
Age moyen	21.1	-	20.7	-	20.7	-	21.4	-	
Sexe	Hommes	425	45.3	26	19.3	142	61.5	257	44.9
	Femmes	513	54.7	109	80.7	89	38.5	315	55.1
Orientation de la maturité ¹⁰	Santé	51	5.4	51	37.8	-	-	-	-
	Technique	189	20.1	-	-	118	51.1	71	12.4
	Commerce	385	41.0	-	-	69	29.9	316	55.2
	Pédagogie	84	9.0	84	62.2	-	-	-	-
	Artistique	68	7.2	-	-	37	16.0	31	5.4
	Santé-social	161	17.2	-	-	7	3.0	154	26.9

L'âge moyen au moment de l'obtention de la maturité spécialisée ou professionnelle est de 21.1 ans ; il est légèrement inférieur dans le cas de la maturité spécialisée et de la maturité professionnelle intégrée (21 ans) et un peu supérieur dans le cadre de la maturité professionnelle post CFC (21 ans). Globalement, la proportion des femmes est un peu plus élevée que celle des hommes (55 vs 45%) ; la proportion de femmes est particulièrement marquée dans le cadre de la maturité spécialisée alors que celle des hommes l'est pour la maturité professionnelle intégrée.

L'orientation la plus fréquente est l'orientation commerciale qui concerne 41% des diplômés. Une maturité sur cinq, ou un peu moins, appartient au domaine technique

⁹ Base de données statistiques du recensement scolaire (RESCO) de l'URSP.

¹⁰ Rappelons que la formation se déroule uniquement au gymnase pour les orientations « santé » et « santé-social » ; elle se déroule uniquement en école professionnelle pour toutes les orientations menant à une maturité professionnelle intégrée ; c'est aussi le cas pour les orientations « technique » et « santé-social » de la MPP alors que la formation des orientations « commerce » et « artistique » peut se dérouler aussi bien au gymnase qu'en école professionnelle.

(20%) ou de la santé et du social (17%), alors que les autres orientations sont plus rares : santé (5%), artistique (7%) et pédagogie (9%). La proportion des orientations est un peu différente lorsqu'il est tenu compte du type des maturités. Obtenues uniquement dans le cadre de la maturité spécialisée, les orientations santé et pédagogie représentent respectivement environ un tiers et deux tiers de ce type des maturités. Les autres orientations sont proposées dans le cadre des maturités professionnelles. Les orientations « technique » et, dans une moindre mesure, « commerce » sont les plus fréquentes pour la maturité professionnelle intégrée (51 et 30%) alors que les orientations « commerce » et « santé-social » le sont pour la maturité professionnelle post CFC (55 et 27%).

2.4.2 REPRÉSENTATIVITÉ DES RÉSULTATS

Compte tenu des caractéristiques de la population de référence et de celles des répondants, les résultats ont été redressés au moyen d'un score de pondération prenant en compte le sexe, l'âge et le type de diplôme. Ce qui permet d'envisager des résultats représentatifs de l'ensemble de la population.

2.4.3 PARCOURS DES JEUNES VERS UNE MATURITÉ PROFESSIONNELLE

Les données provenant des statistiques scolaires vaudoises permettent aussi de préciser les parcours de formation menés jusqu'à l'obtention d'une maturité professionnelle. Cette précision ne concerne que cette dernière, puisque différents parcours y menant sont possibles. Les données sont présentées dans le tableau 4.

Tableau 4 : Maturité professionnelle obtenue et parcours de formation selon le sexe

	Total		Hommes		Femmes	
	N	%	N	%	N	%
Maturité prof. intégrée						
École prof.	89	50.3	56	50.0	33	50.0
Système dual	88	49.7	56	50.0	33	50.0
Total	176	100	112	100	66	100
Données manquantes	55	23.4	30	21.2	23	25.8
Maturité prof. post CFC						
École prof. 1 an	290	76.7	153	84.1	137	70.6
École prof. 2 ans	37	9.8	13	7.1	23	11.9
Gymnase 1 an	31	8.2	9	4.9	22	11.3
Gymnase 2 ans	20	5.3	7	3.8	12	6.2
Total	378	100	182	100	194	100
Données manquantes	194	33.8	75	29.8	121	38.4

La maturité professionnelle intégrée est obtenue à parts égales lors d'un apprentissage effectué dans le système dual, ou en école professionnelle à plein temps. C'est le cas autant

chez les hommes que les femmes. La proportion de données manquantes s'élève globalement à 23.4%, un peu plus chez les femmes (25.8%) que les hommes (21.2%)¹¹.

En ce qui concerne la maturité professionnelle post CFC, la filière la plus fréquente est l'école professionnelle à plein temps durant une année (77% des jeunes) ; les autres filières (école professionnelle à mi-temps durant deux ans et le gymnase en un ou deux ans) sont fréquentées par moins de 10% des jeunes chacune. Tout comme pour la maturité intégrée, le taux de données manquantes est néanmoins important¹² (34%).

¹¹ Cette importante proportion de données manquantes s'explique par le fait que, pour certaines catégories de jeunes, l'information n'était pas collectée par les statistiques scolaires.

¹² Voir la note précédente pour l'explication du nombre important de données manquantes.

3 DESCRIPTION ET ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

3.1 PLACE DE LA MATURITÉ PROFESSIONNELLE ET SPÉCIALISÉE DANS LE PARCOURS DE FORMATION DES JEUNES

3.1.1 DÉCISION D'ENTREPRENDRE DES ÉTUDES MENANT À UNE MATURITÉ

Dans la première partie de l'enquête, les titulaires d'une maturité professionnelle et spécialisée devaient indiquer à quel moment ils avaient décidé d'entreprendre des études menant à ce titre. Les résultats sont présentés dans le tableau 5.

Pas loin de la moitié des jeunes ont pris cette décision pendant qu'ils faisaient leur CFC ou leur certificat de culture générale (46%) et près d'un quart avaient déjà cette idée lorsqu'ils fréquentaient le secondaire I (en 7^e, 8^e ou 9^e année) (25%). Moins fréquemment la décision s'est prise après avoir obtenu un premier certificat (18%) ou lors d'une réorientation durant la formation postobligatoire (11%).

Le moment de la décision diffère selon le titre obtenu ($X^2(6)=336.7, p<.05$). Les titulaires d'une maturité spécialisée sont proportionnellement plus nombreux à prendre cette décision après l'obtention de leur certificat de culture générale ou de leur diplôme de commerce (47%). Les titulaires d'une maturité professionnelle intégrée sont nombreux à le faire, en toute logique, durant le secondaire I (56%); mais quelques-uns l'ont fait pendant le CFC (15%) ou après l'obtention d'un premier titre (4%), ce qui paraît a priori surprenant¹³. Quant aux titulaires d'une maturité professionnelle post CFC, ils font plus volontiers ce choix pendant le CFC ou le certificat de culture générale (61%).

Tableau 5 : Moment de la prise de décision d'entreprendre des études menant à une maturité

	Total		MS		MPI		MPP	
	N	%	N	%	N	%	N	%
J'avais déjà cette idée en 7 ^e , 8 ^e , 9 ^e année ¹⁴	230	24.6	17	12.6	128	55.7	85	14.9
Lors d'une réorientation durant ma formation postobligatoire	108	11.5	3	2.2	57	24.8	48	8.4
Pendant que je faisais mon CFC ou mon certificat de culture générale	432	46.2	51	37.8	35	15.2	346	60.6
Après avoir obtenu un premier certificat (CFC ou certificat de culture générale)	166	17.7	64	47.4	10	4.3	92	16.1

Les femmes et les hommes ne prennent pas leur décision au même moment (données non présentées). La différence tient essentiellement au fait que les hommes sont proportionnellement plus nombreux à se décider durant le secondaire I (34 vs 17%) alors que les femmes le font plus tard, durant le secondaire II (50 vs 41%) ou une fois le titre du secondaire II obtenu (23 vs 11%) ($X^2(3)=49.4, p<.05$).

¹³ Ces réponses pourraient s'expliquer par la fréquentation préalable du gymnase, par certains jeunes, selon deux modalités : dans la première, le jeune poursuit ses études jusqu'à l'obtention du titre, puis poursuit sa formation par un apprentissage avec la maturité professionnelle intégrée ; dans la deuxième modalité, il ne mène pas ses études gymnasiales à terme, mais se réoriente en cours de route vers un apprentissage et la maturité professionnelle intégrée.

¹⁴ Dans le questionnaire, les items se présentent tels que formulés dans le tableau. Cette remarque est valable pour l'ensemble des tableaux.

Il était en outre demandé aux jeunes de définir le degré de précision de leur projet professionnel, au moment où ils ont décidé d'entreprendre des études menant à une maturité professionnelle ou spécialisée (tableau 6). L'échelle proposée était en neuf points allant d'un « projet très vague » à « un projet très précis ». Globalement, à ce moment-là, la plupart des jeunes ont un projet professionnel précis, voire très précis (respectivement 24.3 et 45.1%, soit au total 69.4%). A l'inverse, pour un quart des jeunes, le projet est « plutôt ou tout à fait vague » (15.2 et 10.8%, soit 26%).

Le plus grand degré de précision des projets professionnels s'observe chez les titulaires d'une maturité spécialisée dont les réponses se situent à plus de 90% dans les modalités « plutôt précis » ou « tout à fait précis » (7.4 + 84.4 = 91.8%). A l'inverse, la plus grande proportion de jeunes avec des projets « plutôt ou tout à fait vagues » se trouve chez les titulaires d'une maturité professionnelle post CFC (13 + 18.6 = 31.6%) ($X^2(4)=65.5$, $p<.05^{15}$). Les réponses des femmes et des hommes (données non présentées) ne se différencient pas¹⁶. Toutefois, il est intéressant de relever que le degré de précision du projet professionnel est plus grand chez les femmes : en effet, 52% des femmes répondent « très précis » contre 37% des hommes, alors que 29% ces derniers répondent « précis » contre 20% des femmes.

Tableau 6 : Degré de précision du projet professionnel

	Très vague		Vague		Moyen		Précis		Très précis	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Maturité spécialisée	3	2.2	2	1.5	6	4.4	10	7.4	114	84.4
Maturité prof. intégrée	23	10.5	34	15.5	12	5.5	58	26.4	93	42.3
Maturité prof. Post CFC	70	13.0	100	18.6	23	4.3	149	27.7	196	36.4
Total	96	10.8	136	15.2	41	4.6	217	24.3	403	45.1

Pour cerner les raisons ayant amené les jeunes à entreprendre des études menant à une maturité, onze items ont été soumis à leur approbation. Les réponses étaient formulées sur des échelles en 9 points où 1 signifie « pas du tout » et 9 « tout à fait ». Dans un souci de simplification, il a été procédé à un regroupement des modalités 1 et 2 (pas du tout), 3 et 4 (plutôt non), 6 et 7 (plutôt oui) et 8 et 9 (tout à fait). Les réponses sont présentées dans un ordre décroissant, compte tenu du degré d'accord manifesté, dans le tableau 7.

La plupart des raisons sont pertinentes pour plus de la moitié des jeunes. Parmi celles-ci, trois recueillent l'approbation d'environ quatre cinquièmes des jeunes : continuer des études (83%), suivre une formation nécessaire au projet professionnel (79%), avoir des capacités pour le faire (79%). Entre 69 et 75% des diplômés répondent affirmativement aux raisons liées aux exigences de plus en plus élevées du marché de l'emploi, de l'amélioration des chances de trouver un travail, de trouver plus facilement l'emploi de son choix et de l'intérêt pour les connaissances que l'on acquiert pendant les études. Enfin, environ six personnes sur dix considèrent comme justes les raisons relatives à l'équilibre entre théorie et pratique dans une formation et l'obtention d'un meilleur salaire. A l'inverse, le manque d'intérêt pour la maturité gymnasiale et le fait d'avoir été conseillé sont des raisons qui sont rejetées par plus la moitié des jeunes, voire plus.

15 En regroupant les modalités « très vague » et « vague » d'un côté, « précis » et « très précis » de l'autre.

16 En opérant le regroupement suivant : « pas du tout » avec « plutôt non » et « plutôt oui » avec « tout à fait ».

Tableau 7 : Raisons pour entreprendre des études menant à une maturité

	Pas du tout		Plutôt non		Moyen		Plutôt oui		Tout à fait	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Pour continuer des études dans une HES, université ou école supérieure	72	8.0	51	5.7	32	3.6	96	10.7	648	72.1
Parce que cette formation est nécessaire pour réaliser mon projet professionnel	63	7.3	63	7.3	55	6.4	137	15.8	548	63.3
Parce que mes capacités me le permettaient	67	8.1	40	4.8	62	7.5	289	35.0	368	44.6
Parce que le marché de l'emploi exige des diplômes de plus en plus élevés	91	10.7	72	8.5	48	5.7	275	32.4	363	42.8
Pour améliorer mes chances de trouver un travail	106	12.6	75	8.9	47	5.6	258	30.8	353	42.1
Pour trouver plus facilement un emploi dans la branche ou entreprise de mon choix	125	15.1	78	9.4	49	5.9	294	35.6	281	34.0
Par intérêt pour les connaissances qu'on acquiert pendant les études	86	10.5	90	11.0	52	6.4	328	40.2	260	31.9
Pour avoir une formation équilibrée entre pratique et théorie	174	21.2	102	12.5	61	7.4	230	28.1	252	30.8
Pour obtenir un meilleur salaire	148	17.7	121	14.5	53	6.3	291	34.8	224	26.8
Parce qu'une maturité gymnasiale ne m'intéressait pas	306	38.2	156	19.5	57	7.1	114	14.2	168	21.0
Parce qu'on me l'a conseillé	283	34.6	125	15.3	71	8.7	223	27.2	117	14.3

Pour synthétiser les données relatives aux raisons ayant entraîné les jeunes dans leurs études menant à une maturité spécialisée ou professionnelle, nous les avons analysées au moyen d'une analyse factorielle en composantes principales, afin de mettre en évidence des facteurs sous-jacents. Ont été retenus les facteurs ayant une valeur propre d'au moins un et les items les plus fortement corrélés aux facteurs ont servi pour l'interprétation (tableau 8). Une solution à trois facteurs expliquant 59.5% de la variance totale a été retenue.

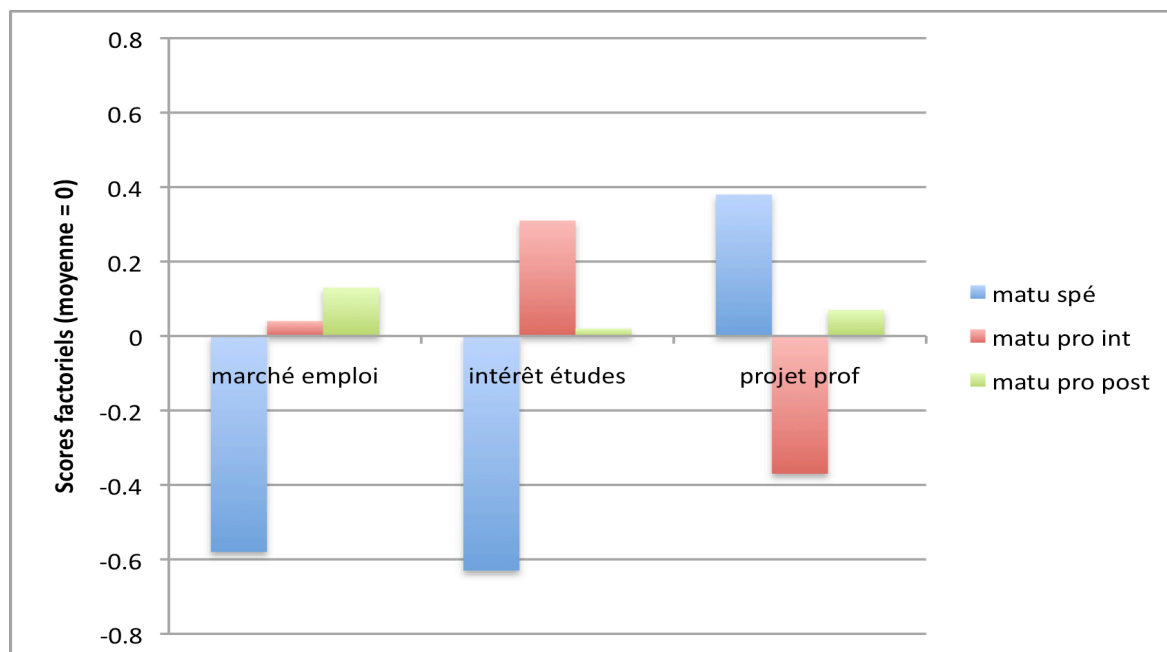
En regroupant les items relatifs à l'amélioration des chances de travail, les exigences de plus en plus élevées en matière de diplômes, la qualité du salaire et le choix de l'emploi, le premier facteurs (29.2% de variance expliquée) met l'accent sur des raisons en lien avec l'insertion professionnelle ; c'est pourquoi ce facteur est nommé « favoriser l'insertion professionnelle ». Le deuxième facteur (16.2% de variance expliquée) rassemble, à la fois, des raisons liées à un manque d'intérêt pour la maturité gymnasiale et un intérêt pour les connaissances acquises pendant des études ; c'est pourquoi le deuxième facteur s'appelle « intérêt pour des études alternatives à la maturité gymnasiale ». Et le troisième facteur (14.2%), qui met en avant des raisons liées à la nécessité des études pour réaliser son projet professionnel ou le fait de vouloir continuer des études, est appelé « réaliser son projet professionnel ».

Tableau 8 : Facteurs et saturations

	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3
Pour améliorer mes chances de trouver un travail	.84		
Parce que le marché de l'emploi exige des diplômes de plus en plus élevés	.82		
Pour obtenir un meilleur salaire	.79		
Pour trouver plus facilement un emploi dans la branche ou entreprise de mon choix	.76		
Pour avoir une formation équilibrée entre pratique et théorie	.55	.41	
Parce qu'une maturité gymnasiale ne m'intéressait pas		.69	
Par intérêt pour les connaissances qu'on acquiert pendant les études		.69	
Parce que mes capacités me le permettaient	.41	.54	
Parce qu'on me l'a conseillé		.51	
Parce que cette formation est nécessaire pour réaliser mon projet professionnel			.85
Pour continuer des études dans une HES, université ou école supérieure			.84

Un score factoriel a été calculé pour les diplômés, sur chaque facteur¹⁷. Une comparaison des scores factoriels montre des différences selon le titre obtenu (graphique 2).

Graphique 2 : Scores factoriels aux 3 facteurs selon le type des maturités



¹⁷ Le score factoriel permet de situer la position de chaque personne sur un facteur. Une personne qui a obtenu des scores élevés sur les items saturés positivement sera caractérisé par un score factoriel élevé sur ce facteur ; à l'inverse, le score sera faible en cas de scores faibles aux items saturés négativement. Le score factoriel calculé pour chaque sujet le situe généralement entre -1 et 1, la moyenne des scores étant 0.

Les porteurs d'une maturité spécialisée sont uniquement motivés par le fait de réaliser leur projet professionnel mais pas par le fait de favoriser l'insertion professionnelle ni par intérêt pour des études constituant une solution alternative à la maturité gymnasiale. Les titulaires d'une maturité professionnelle intégrée sont essentiellement motivés par leur intérêt pour des études alternatives à la maturité gymnasiale, mais pas du tout en lien avec un projet professionnel à réaliser. Quant aux détenteurs d'une maturité professionnelle post CFC, tout en se situant davantage dans la moyenne que les autres diplômés, ils tendent à être guidés par le fait de favoriser leur insertion professionnelle.

3.1.2 MATURITÉ OBTENUE ET CARACTÉRISTIQUES DES DIPLÔMÉS

Les analyses présentées jusque-là (titre obtenu, moment de la prise de décision d'entreprendre des études conduisant à une maturité professionnelle ou spécialisée, degré de précision du projet professionnel et raisons du choix de la maturité), ont été reliées et synthétisées dans le tableau 9.

Tableau 9 : Caractéristiques des jeunes selon le type des maturités

	Maturité spécialisée	Maturité prof. intégrée	Maturité prof. post CFC
Sexe	Plutôt des femmes	Plutôt des hommes	Hommes et femmes
Moment de la prise de décision	Décision prise plutôt après le 1 ^{er} titre	Décision surtout prise en 7 ^e , 8 ^e , 9 ^e , éventuellement lors d'une réorientation durant la formation postobligatoire	Décision essentiellement prise pendant la formation du secondaire II
Degré de précision du projet professionnel	Les projets professionnels sont précis	Les projets professionnels sont plutôt précis	Plus grande proportion de jeunes sans projet précis
Nature du projet professionnel	Principalement guidés par la réalisation du projet professionnel	Principalement guidés par le fait de faire des études qui sont une alternative à la maturité gymnasiale	Tendent à être guidés par le fait de favoriser leur insertion en emploi

Les titulaires d'une maturité spécialisée sont en grande partie des femmes ce qui s'explique par le fait que les orientations proposées par la maturité spécialisée sont essentiellement féminines (santé, travail social, pédagogie). Plus que pour les autres maturités, c'est au moment de l'obtention d'un premier titre que se prend la décision d'entreprendre l'année de formation complémentaire conduisant à la maturité. Les projets professionnels sont précis et ils sont le principal motif menant à de telles études.

Les hommes sont plus nombreux parmi les titulaires d'une maturité professionnelle intégrée. Très logiquement, la décision est plus souvent prise en fin de scolarité obligatoire. Ayant souvent en tête un projet professionnel précis, ces jeunes sont particulièrement motivés par la possibilité d'entreprendre des études constituant une solution alternative à la maturité gymnasiale. Les conditions d'accès à la maturité professionnelle intégrée (les mêmes que pour le gymnase) signifient aussi que cette filière est plutôt réservée aux bons élèves.

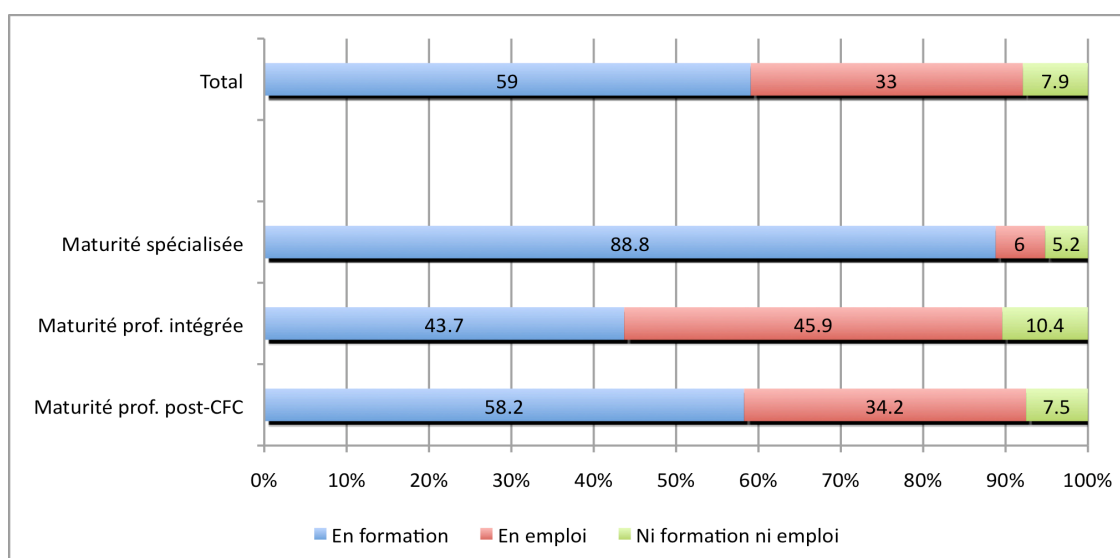
La proportion d'hommes et de femmes chez les titulaires d'une maturité professionnelle post CFC correspond à celle de la population. La décision de s'engager dans des études menant à la maturité professionnelle est plus tardive, puisqu'elle se prend souvent durant la formation au secondaire II. Les titulaires d'une telle maturité se distinguent des autres

par le fait qu'ils sont proportionnellement plus nombreux à n'avoir eu aucun projet professionnel précis au moment de la prise de décision et à avoir été guidés par le fait de vouloir favoriser leur intégration sur le marché de l'emploi.

3.2 SITUATION DES DIPLÔMÉS 18 MOIS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR TITRE

Les diplômés du secondaire II devaient préciser, 18 mois après l'obtention de leur titre en juin 2011, s'ils étaient en formation, en emploi ou dans une situation autre (mais ni en formation ni en emploi). Globalement, un peu moins de deux tiers des jeunes sont en formation (59%), un tiers occupent un emploi (33%) et moins d'un dixième sont dans une autre situation (8%) (graphique 3).

Graphique 3 : Situation des diplômés du secondaire II en décembre 2012



La situation des jeunes diffère toutefois selon le titre obtenu ($X^2(4)=73.9$, $p<.05$). Les titulaires d'une maturité spécialisée poursuivent très majoritairement leur parcours de formation (89%) alors que c'est nettement moins le cas des titulaires d'une maturité professionnelle intégrée ou post CFC (respectivement 44 et 58%). La part des jeunes ayant privilégié une insertion sur le marché du travail augmente (respectivement 46 et 34%), ainsi que celle des jeunes ni en formation ni en emploi (10 et 7%) .

Si la proportion des hommes et des femmes s'orientant vers la formation est identique (58 vs 59%), ces dernières sont proportionnellement plus nombreuses en emploi (35 vs 31%) alors que les premiers le sont dans des situations autres (11 vs 5%) ($X^2(2)=9.9$, $p<.05$).

3.3 LES TITULAIRES D'UNE MATURITÉ PROFESSIONNELLE OU SPÉCIALISÉE EN FORMATION EN DÉCEMBRE 2012

Le tableau 10 présente, pour rappel, les données de référence des jeunes en formation (partie grisée dans le tableau), en relation avec le titre obtenu et le sexe.

Tableau 10 : Titulaires d'une maturité en formation, selon le sexe et le type de maturité

	Total		MS		MPI		MPP	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Pas en formation	383	41	15	11.2	130	56.3	238	41.7
En formation	552	59.0	119	88.8	101	43.7	332	58.2
Hommes	249	45.1	19	16.0	72	71.3	158	47.6
Femmes	303	54.9	100	84.0	29	28.7	174	52.4
Total	935	100	134	100	231	100	570	100

Titre visé avec la formation actuelle et lieu des études

Le titre visé par trois quarts des jeunes est celui délivré par une HES (Bachelor ou Master) (77%). Un peu plus d'un dixième des jeunes recherche un Bachelor ou un Master d'une université ou de l'école polytechnique (12%), ce qui signifie qu'ils ont, dans l'intervalle, réussi l'examen complémentaire de la passerelle Dubs, sésame obligé pour l'accès à ces filières. Les autres titres concernent chacun moins de 5% des jeunes. Soulignons que neuf personnes sont en train d'effectuer un apprentissage, ce qui les maintient dans un niveau de formation du secondaire II (CFC) (tableau 11).

Tableau 11 : Titre visé avec la formation actuelle

	Total		MS (N=119)	MPI (N=101)	MPP (N=329)	H (N=249)	F (N=301)
	N	%	%	%	%	%	%
Titre d'une HES ou HEP	423	77.2	95.0	70.3	72.9	74.7	78.7
Titre d'une uni. ou EPF	65	11.9	1.7	9.9	16.1	15.7	8.6
Examen complémentaire Dubs	27	4.9	-	5.9	6.4	3.2	6.3
Diplôme école prof. supérieure	19	3.5	0.8	9.9	2.4	4.8	2.3
CFC	9	1.6	1.7	4.0	0.9	0.8	2.3
Autres titres	5	0.9	0.8	-	1.2	0.8	5.0
Total	548	100	100	100	100	100	100

Les titulaires d'une maturité spécialisée se distinguent des autres titulaires par le fait qu'ils sont très majoritairement à la recherche d'un titre d'une HES (95%) ; à l'inverse, environ 30% des titulaires d'une maturité professionnelle poursuivent des études menant à d'autres titres. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à viser un titre d'une HES (79 vs 75%), alors que ces derniers recherchent plus volontiers un titre d'une université ou de l'école polytechnique fédérale (16 vs 9%) ($X^2(2)=7.2, p<.05^{18}$).

La majorité des titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée, actuellement en formation, étudient en Suisse (99.6%) ; et ils le font principalement dans le canton de Vaud (79.9%) ou dans les cantons limitrophes. Seules deux personnes poursuivent des études à l'étranger, en l'occurrence en France (données non présentées).

18 En ne gardant que trois modalités de réponse : titre d'une HES, titre d'une université ou d'une école polytechnique, autre titre.

Type de transition vers la formation

Après l'obtention de leur maturité professionnelle ou spécialisée en juin 2011, une petite majorité des jeunes ont directement commencé leur formation actuelle (transition directe : 58%) ; à l'inverse, un peu plus des deux cinquièmes a opéré une transition indirecte (42%) (tableau 12). Les transitions directes sont proportionnellement plus nombreuses chez les titulaires d'une maturité spécialisée alors que la part de transitions directes et indirectes est relativement similaire chez les titulaires d'une maturité professionnelle, tant intégrée que post CFC ($X^2(2) = 39.5, p < .05$). Les hommes et les femmes ne se différencient pas sur ce point.

Tableau 12 : Type de transition vers la formation

	Total		MS (N=119)	MPI (N=101)	MPP (N=328)	H (N=246)	F (N=302)
	N	%	%	%	%	%	%
Transition directe	318	58.0	83.2	50.5	51.2	57.3	58.6
Transition indirecte	230	42.0	16.8	49.5	48.8	42.7	41.4
Total	548	100	100	100	100	100	100

Les jeunes ayant effectué une transition indirecte vers la formation actuelle devaient indiquer quelles avaient été les activités menées précédemment (tableau 13). L'emploi est l'activité la plus fréquente puisqu'elle a concerné 40% des jeunes. Un peu plus d'un quart d'entre eux a réalisé un séjour linguistique, autour de 20% ont entrepris et terminé une autre formation ou effectué le service militaire et un peu plus d'un dixième a voyagé ou pris des vacances (11%). Les autres activités sont mentionnées par moins de 10% des jeunes, chacune. L'ordre de fréquence des activités reste globalement le même pour les deux filières de la maturité professionnelle, mais il diffère chez les titulaires d'une maturité spécialisée dont la préférence va aux séjours linguistiques. Toutefois, dans ce dernier cas, le nombre de jeunes concernés par une transition indirecte est faible (N=20).

Tableau 13 : Activités menées en cas de transition indirecte par les jeunes concernés

	Total (N=230)		MS (N=20)	MPI (N=50)	MPP (N=160)	H (N=105)	F (N=125)
	N	%	%	%	%	%	%
Emploi	92	40.0	5	40	43.8	26.7	51.2
Séjour linguistique	63	27.4	35	24	28.1	17.1	36.0
Autre formation	52	22.6	-	24	25.0	22.9	22.4
Service militaire/civil	45	19.6	20	32	15.6	42.9	-
Vacances, voyages, etc.	26	11.3	20	12	10.0	9.5	13.6
Stage en vue d'une formation	18	7.8	5	20	4.4	3.8	11.2
Recherche emploi ou stage	15	6.5	10	8	5.6	7.6	5.6
Autre	15	6.5	30	4	4.4	5.7	7.2
Autre formation interrompue	12	5.2	15	4	4.4	4.8	5.6
Stage en vue d'un emploi	2	0.9	-	-	1.3	1.9	-

Les activités mentionnées par les hommes et les femmes concernés par une transition indirecte sont différentes. L'exercice d'un emploi et les séjours linguistiques sont deux fois plus fréquents chez les femmes que chez les hommes (respectivement 51 vs 27% et 36 vs 17%) ; c'est aussi le cas des stages réalisés en vue d'une formation (11 vs 4%) ; en revanche, le service militaire ou civil ne s'observe que chez les hommes (43%)¹⁹.

Les titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée devaient indiquer s'ils avaient été confrontés au chômage et, en cas de réponse positive, ils devaient préciser la durée de celui-ci et s'ils s'étaient inscrits dans un Office régional de placement (ORP). Un dixième des jeunes déclarent avoir expérimenté le chômage (10%, tableau 14). Pour près de la moitié d'entre eux, celui-ci a duré moins de trois mois, pour un peu plus des deux cinquièmes entre trois et six mois. Seuls cinq jeunes ont connu une période de chômage plus longue. Un cinquième des jeunes confrontés au chômage se sont inscrits dans une ORP (19%).

Tableau 14 : Expérience du chômage des jeunes en formation

	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Expérience du chômage	56	10.2	492	89.8	548	100
Durée du chômage						
Moins de 3 mois	28	49.1				
3 à 6 mois	23	41.3				
7 à 12 mois	3	6.1				
Plus de 12 mois	2	3.5				
Inscription à l'ORP						
Oui	11	19.3				
Non	45	80.7				

Activité rémunérée durant la formation

Il était demandé aux jeunes s'ils exerçaient une activité rémunérée, en précisant si c'était dans le cadre de leur formation ou en dehors de celle-ci. Dans ce dernier cas, des précisions étaient demandées à propos de la durée hebdomadaire de celle-ci ; il fallait aussi dire si cette activité avait un caractère obligatoire et préciser les motifs (tableaux 15 et 16).

Plus de la moitié des jeunes n'exerce aucune activité rémunérée (57%) ; à l'inverse, un peu plus du dixième en a une dans le cadre de la formation (12) et pas loin d'un tiers en dehors du cadre de celle-ci (31%). Le fait d'exercer une activité rémunérée est proportionnellement plus fréquent chez les titulaires d'une maturité spécialisée (57% de oui, données non présentées) que d'une maturité professionnelle intégrée ou post CFC (respectivement 34 et 40%) ($X^2(4)=19.9$, $p<.05$). Les hommes plus que les femmes déclarent n'avoir aucune activité rémunérée (respectivement 65 et 51%) ($X^2(2)=12.9$, $p<.05$).

¹⁹ Emploi ($X^2(1)=14.3$, $p<.05$), séjour linguistique ($X^2(1)=10.2$, $p<.05$), stages en vue d'une formation ($X^2(1)=4.3$, $p<.05$), service militaire ($X^2(1)=96.3$, $p<.05$).

Tableau 15 : Exercice d'une activité rémunérée durant la formation

	Non		Oui, dans la formation		Oui, en + de la formation		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Activité rémunérée	314	57.3	65	11.9	169	30.8	548	100
Heures par semaine								
35 heures ou plus					4	2.4		
Entre 25 et 34 heures					6	3.6		
Entre 15 et 24 heures					21	12.4		
Entre 9 et 14 heures					37	21.9		
Moins de 8 heures					101	59.8		
Obligation de travailler								
Oui, absolument					50	29.6		
Oui, plus ou moins					82	48.5		
Non, pas vraiment					37	21.9		

En cas d'activité rémunérée en plus de la formation, pour quatre jeunes sur cinq, la durée de travail n'excède pas 14 heures ($59.8 + 21.9 = 81.7\%$), cela tant chez les hommes que chez les femmes. La durée de travail est liée au type des diplômes obtenus dans la mesure où la très grande majorité des cas, dans le cadre des maturités spécialisée ou professionnelle intégrée, exercent un travail ne dépassant pas 14 heures hebdomadaires, alors que ce n'est le cas que pour près de sept titulaires d'une maturité professionnelle post CFC sur dix ($X^2(4)=36.1$, $p<.05$) (données selon le type de maturité ou le sexe non présentées).

Par rapport au caractère obligatoire de l'activité rémunérée en plus de la formation, plus de la moitié des diplômés répondent dans ce sens : pour 29.6% c'est absolument obligatoire d'exercer cette activité rémunérée, pour 48.5%, ça l'est plus ou moins. Les jeunes se distinguent en fonction de leur titre ($X^2(4)12.5$, $p<.05$). Les titulaires d'une maturité professionnelle post CFC sont plus nombreux à se dire absolument obligés d'avoir un travail rémunéré (38% vs 16 et 15%) ; à l'inverse, ils sont proportionnellement moins nombreux à se dire plus ou moins obligés de le faire (38% vs 64 et 61%) (données non présentées).

Les quatre raisons principalement invoquées, listées par ordre d'importance dans le tableau 16, concernent le financement des loisirs (55% des jeunes exerçant une activité rémunérée), le fait de subvenir à ses besoins (45%), le maintien d'une certaine indépendance vis-à-vis de la famille (41%) et l'établissement d'un contact avec le monde du travail (35%). Les hommes et les femmes ne se distinguent pas sur ce point.

Un certain nombre de jeunes ont constitué un dossier en vue d'un stage (21%, données non présentées). C'est le cas de presque la moitié des titulaires d'une maturité spécialisée (48.7%) alors que la proportion de titulaires d'une maturité professionnelle intégrée ou post CFC est inférieure (4 et 16.4%) ($X^2(2)=76.7$, $p<.05$). Une comparaison entre les hommes et les femmes montre que c'est davantage le cas de ces dernières (30.6 vs 9.3%) ($X^2(1)=36.7$, $p<.05$). Cette différence s'explique en partie par le fait que la maturité spécialisée comprend certaines filières de formation, prisées par les filles, notamment en lien avec la santé, qui exigent des stages en milieu professionnel.

Tableau 16 : Raisons invoquées pour exercer une activité rémunérée

	Oui		Total	
	N	%	N	%
Financer ses loisirs	128	54.7	234	100
Subvenir à ses besoins	105	44.9	234	100
Indépendance vis-à-vis de la famille	97	41.5	234	100
Contact avec le monde du travail	83	35.5	234	100
Autre raison	20	8.5	234	100
Rembourser ses dettes	11	4.7	234	100
Contribution d'entretien de la famille	10	4.3	234	100

Appréciation de la formation actuelle

A l'aide d'échelles en 9 points (1=pas du tout satisfait-e et 9=tout à fait satisfait-e), les diplômés en formation devaient évaluer quatre dimensions relatives à leur formation actuelle : le choix et le contenu de la formation, les possibilités d'études ultérieures et d'emploi. Les réponses sont présentées dans le tableau 17²⁰.

Les évaluations effectuées par les hommes et les femmes ne se distinguent pas, quelle que soit la dimension considérée. Par rapport au titre obtenu, une différence atteignant la significativité statistique existe pour les possibilités d'emploi ($X^2(4)=10.9, p<.05^{21}$) ; cette différence tient à un plus grand degré de satisfaction exprimé par les titulaires d'une maturité spécialisée.

Tableau 17 : Evaluation de la formation actuelle

	Satisfait-e									
	Pas du tout		(Plutôt non)		(Moyen)		(Plutôt oui)		Tout à fait	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Choix de la formation	4	0.9	20	4.6	14	3.3	114	26.3	281	64.9
Contenu de la formation	11	2.6	35	8.2	27	6.2	192	44.3	167	38.7
Possibilités d'études ultérieures	2	0.4	27	6.3	26	6.1	160	36.9	218	50.3
Possibilités d'emploi	19	4.3	25	5.7	22	5.1	123	28.4	245	56.5

20 Regroupement des modalités 1 et 2 (« pas du tout satisfait-e »), 3 et 4, 6 et 7, 8 et 9 (« très satisfait-e »). Dans le tableau 19, nous considérons que la modalité 3+4 peut se comprendre comme « plutôt non satisfait-e » et la modalité 6+7 comme « plutôt satisfait-e ».

21 Le Khi carré est calculé en regroupant les modalités « pas du tout » avec « plutôt non » et « plutôt oui » avec « tout à fait ».

Perspectives d'insertion

Il était demandé aux diplômés actuellement en formation, d'une part, s'ils pensaient pouvoir exercer un métier en rapport avec leur formation (tableau 18); les avis étaient exprimés à l'aide d'échelles où 1 signifiait « pas du tout sûr-e » et 9 « tout à fait sûr-e »²².

Tableau 18 : Possibilité d'exercer un métier en rapport avec la formation

	Total		MS (N=114)	MPI (N=101)	MPP (N=319)	H (N=329)	F (N=294)
	N	%	%	%	%	%	%
Pas du tout sûr-e	31	5.8	0.9	4.0	8.2	5.0	6.5
(Plutôt pas sûr-e)	35	6.6	1.8	7.9	8.2	7.9	5.4
(Moyen)	17	3.2	2.6	2.0	3.8	2.5	3.7
(Plutôt sûr-e)	100	18.7	10.5	23.8	20.1	23.0	15.3
Tout à fait sûr-e	350	65.5	84.2	62.4	59.9	61.5	69.0
Total	534	100	100	100	100	100	100

Globalement, les possibilités d'exercer un métier en rapport avec la formation sont réelles, aux yeux des diplômés ; en effet, 63% d'entre eux en sont totalement persuadés alors que 18% sont plutôt de cet avis. Seuls 12% des diplômés expriment un avis contraire (5.6+6.4%). Les réponses des hommes et des femmes vont dans le même sens, alors qu'une différence existe selon le titre ($X^2(4)=15.7$, $p<.05$) ; en effet, la perception des possibilités est plus positive chez les titulaires d'une maturité spécialisée et, à l'inverse, plus négative chez les titulaires d'une maturité professionnelle (surtout post CFC).

3.4 LES TITULAIRES D'UNE MATURITÉ PROFESSIONNELLE OU SPÉCIALISÉE EN EMPLOI, EN DÉCEMBRE 2012

Le tableau 19 rappelle les données de référence concernant les 309 titulaires d'une maturité spécialisée ou professionnelle qui occupent un emploi en décembre 2012 (en grisé dans le tableau).

Tableau 19 : Titulaires d'une maturité en emploi selon le sexe et le type de maturité

	Total		MS		MPI		MPP	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Pas en emploi	626	67.0	126	94.0	125	54.1	375	65.8
En emploi	309	33.0	8	6.0	106	45.9	195	34.2
Hommes	129	41.7	2	25.0	56	47.2	71	36.4
Femmes	180	58.3	6	75.0	50	52.8	124	63.6
Total	935	100	134	100	231	100	570	100

²² Dans le tableau 20, nous avons regroupé les modalités 1 et 2 (« pas du tout sûr-e »), 3 et 4, 6 et 7, 8 et 9 (« tout à fait sûr-e »). Nous considérons que la modalité 3+4 peut se comprendre comme « plutôt non sûr-e » et la modalité 6+7 comme « plutôt sûr-e ».

Type de transition vers l'emploi

Les titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée devaient dire s'ils s'étaient dirigés vers la recherche d'un emploi directement après l'obtention de leur titre (transition directe) (tableau 20). Dans la négative (transition indirecte), ils devaient mentionner les activités qu'ils avaient déployées avant leur emploi actuel (tableau 21).

Tableau 20 : Type de transition entre l'obtention de la maturité et l'emploi

	Total (N=309)		MS* (N=8)	MPI (N=106)	MPP (N=195)	H (N=129)	F (N=180)
	N	%	%	%	%	%	%
Transition directe	181	58.5	-	58.5	59.7	50	35.6
Transition indirecte	129	41.5	-	41.5	40.3	50	64.4
Total	309	100	-	100	100	100	100

* Les effectifs étant faibles, l'indication du pourcentage n'est pas appropriée.

Un peu plus de la moitié des jeunes a effectué une transition directe vers l'emploi actuel (58%). Les femmes effectuent davantage de transitions indirectes que les hommes (64 vs 50%); cette différence est statistiquement significative ($X^2(1)=6.5, p<.05$). Le type de transition à l'œuvre chez les titulaires de maturités professionnelles intégrées ou post CFC est similaire tandis que la proportion de transitions indirectes est plus élevée après une maturité spécialisée. Les faibles effectifs observés dans le cadre de la maturité spécialisée limitent la portée des commentaires à propos de cette catégorie de jeunes. De ce fait, l'utilisation du test statistique du Khi carré n'est faite que dans les comparaisons des MPI et MPP, ou entre hommes et femmes, lorsque les effectifs le permettent.

Tableau 21 : Activités menées en cas de transition indirecte vers l'emploi par les jeunes concernés

	Total (N=129)		MS (N=6)	MPI (N=44)	MPP (N=79)	H (N=65)	F (N=64)
	N	%	%	%	%	%	%
Séjour linguistique	39	30.2	-	36.4	29.1	27.7	32.8
Emploi	29	22.5	-	22.7	25.3	15.4	31.3
Vacances, voyages, etc.	24	18.6	-	13.6	21.5	9.2	26.6
Service militaire/civil	18	14.0	-	25.0	8.9	27.7	-
Formation interrompue	13	10.1	-	9.1	8.9	9.2	12.5
Autre formation terminée	9	7.0	-	-	8.9	3.1	10.9
Autre	8	6.2	-	9.1	5.1	9.2	3.1
Recherche de stage, emploi	7	5.4	-	-	6.3	3.1	7.8
Stage en vue de formation	4	3.1	-	4.5	2.5	-	6.3

L'activité la plus fréquente en cas de transition indirecte est le séjour linguistique qui a concerné 30% des jeunes (tableau 21). Environ un cinquième des jeunes ont exercé un emploi (22%) ou fait des vacances ou un voyage (19%); le service militaire ou civil a occupé un septième d'entre eux (14%). Les activités privilégiées par les titulaires d'une maturité professionnelle intégrée ou post CFC sont globalement les mêmes. Toutefois, les séjours linguistiques et le service militaire paraissent être un peu plus le fait des MPI (36

vs 29% et 25 vs 9%), alors que les voyages et l'accomplissement d'une autre formation l'est chez les MPP (21 vs 14% et 9 vs 0%).

Les activités menées par les hommes et les femmes concernés par une transition indirecte ne se distinguent globalement pas, sauf pour le service militaire ou civil, uniquement mentionné par les hommes (28%), et l'exercice d'un emploi ou les voyages, plus fréquents chez les femmes (respectivement 31 vs 15% et 27 vs 9%)²³.

Domaine d'activité et situation professionnelle

Les secteurs professionnels fréquentés par les titulaires d'une maturité sont présentés dans le tableau 22, par ordre décroissant de fréquence. Le secteur de la finance, des banques et assurances est celui qui accueille la plus forte proportion de jeunes (15%), suivi de celui de l'administration publique (13%) ; les secteurs de l'action sociale, de l'industrie alimentaire, ou du textile et des services, comptent chacun un peu plus d'un dixième des jeunes (entre 10.5 et 11%). Certains secteurs sont à l'inverse très peu représentés, notamment ceux de l'agriculture et de la nature, ou celui de l'hôtellerie et de la restauration.

Tableau 22 : Secteurs professionnels

	Total (N=309)		MS (N=7)	MPI (N=106)	MPP (N=195)	H (N=129)	F (N=180)
	N	%	%	%	%	%	%
Finance, banques, assurances	46	14.8	-	13.2	16.5	18.6	11.7
Administration publique	39	12.8	-	12.3	12.4	17.1	10.0
Action sociale	34	11.0	-	-	17.0	3.9	16.1
Industrie alimentaire, textile	33	10.5	-	17.0	7.7	16.3	6.1
Services	32	10.5	-	7.5	12.4	6.2	13.9
Commerce	30	9.6	-	7.5	11.3	4.7	13.3
Construction	20	6.4	-	7.5	6.2	6.2	6.7
Santé	17	5.6	-	7.5	3.6	1.6	8.3
Informatique	11	3.7	-	7.5	1.5	6.2	2.2
Transports, communication	10	3.1	-	5.7	1.5	3.1	2.8
Foncier, immobilier	8	2.5	-	1.9	2.6	4.7	1.1
Entretien/réparation véhicules	7	2.2	-	6.6	-	5.4	-
Autres services collectifs	7	2.4	-	1.9	2.6	3.1	1.7
Hôtellerie, restauration	6	1.8	-	1.9	2.1	1.6	2.2
Organisations internationales	5	1.7	-	1.9	1.5	1.6	1.7
Agriculture, nature	4	1.3	-	-	1.0	-	2.2
Total	309	100	-	100	100	100	100

Deux cinquièmes des titulaires d'une maturité professionnelle intégrée fréquentent trois secteurs : ceux de la finance, banque et assurances, de l'administration publique et de

²³ Service militaire ($X^2(1)=20.6, p<.05$), emploi ($X^2(1)=4.5, p<.05$), voyages ($X^2(1)=6.6, p<.05$).

l'industrie alimentaire ou textile (13.2+12.3+17=42.5%). Quant aux titulaires d'une maturité professionnelle post CFC, ils occupent des emplois dans cinq secteurs principalement : la finance, les banques et assurances, l'action sociale, l'administration publique, les services et le commerce (16.5+12.4+17+12.4+11.3=69.6%).

Trois secteurs sont privilégiés par un peu plus de la moitié des hommes : celui de la finance, des banques et assurances, de l'administration publique et de l'industrie alimentaire (18.6+17.1+16.3=52%). La répartition des femmes se fait dans un nombre plus large de secteurs, puisque s'ajoutent en particulier ceux de l'action sociale, des services et du commerce.

Les jeunes devaient indiquer leur horaire de travail hebdomadaire et préciser si celui-ci correspond à leur souhait (tableau 23). La grande majorité travaille 35 heures par semaine ou plus (81%) ; à l'inverse, un horaire comportant moins de huit heures est exceptionnel (0.6%). Pour la très grande majorité, l'horaire de travail correspond au souhait exprimé (88%).

Tableau 23 : Horaire hebdomadaire et évaluation

	Total (N=309)		MS (N=8)	MPI (N=106)	MPP (N=195)	H (N=129)	F (N=180)
	N	%	%	%	%	%	%
Horaire hebdomadaire							
35 heures ou plus	250	80.7	-	81.3	80.5	84.6	77.2
Entre 25 et 34 heures	30	9.8	-	9.3	10.3	6.2	12.8
Entre 15 et 24 heures	28	8.9	-	7.5	9.2	7.7	10.0
8 heures ou moins	2	0.6	-	1.9	-	1.5	-
Total	309	100	-	100	100	100	100
Correspondance aux souhaits							
Oui	274	88.5	-	90.6	88.8	86.2	90.0
Non	36	11.5	-	9.4	11.2	13.8	10.0
Total	309	100	-	100	100	100	100

Les titulaires d'une maturité professionnelle intégrée ou post CFC tendent à présenter un profil de réponses similaires. Il n'existe pas non plus de différence entre les réponses des hommes et des femmes à ces deux questions.

En ce qui concerne la situation professionnelle (type de poste et type de contrat de travail), les informations présentées dans le tableau 24 montrent que le poste le plus fréquent est celui d'employé ou ouvrier qualifié (67%). Un peu plus d'un dixième des jeunes occupe des postes à responsabilités (12%) alors qu'à l'inverse, près d'un cinquième d'entre eux est dans des situations plus précaires avec des postes tels que « stagiaire », « aide, auxiliaire », ou encore « employé, ouvrier non qualifié » (5.6+4.1+8.2=17.9%). Tout en présentant des situations professionnelles globalement similaires, les titulaires d'une maturité professionnelle post CFC se distinguent de ceux ayant obtenu une maturité professionnelle intégrée, par davantage de précarité des situations (respectivement 5.6+5.6+9.2=20.4% et 3.8+1.9+5.7=11.4%).

La comparaison des réponses des hommes et des femmes sur ce point montre de petites différences qui ne sont que des tendances sur un plan statistique. Les femmes tendent à être proportionnellement plus nombreuses que les hommes dans des postes d'employées qualifiées (70 vs 63%) alors que ces derniers tendent à être proportionnellement plus nombreux à occuper un poste à responsabilités (12 vs 11%) ou être indépendants (6 vs 1%)²⁴.

Tableau 24 : Situation professionnelle et type de contrat de travail

	Total (N=309)		MS (N=7)	MPI (N=106)	MPP (N=195)	H (N=129)	F (N=180)
	N	%	%	%	%	%	%
Situation professionnelle							
Stagiaire	17	5.6	-	3.8	5.6	7.7	3.9
Aide, auxiliaire	13	4.1	-	1.9	5.6	4.6	3.9
Employé, ouvrier non qualifié	25	8.2	-	5.7	9.2	6.2	9.9
Employé, ouvrier qualifié	208	67.3	-	69.8	66.7	63.1	70.2
Emploi avec responsabilités	36	11.6	-	13.2	11.3	12.3	11.0
Indépendant, chef entreprise	10	3.1	-	5.7	1.5	6.2	1.1
Total	309	100	-	100	100	100	100
Contrat de travail							
CDI	231	77.0	-	70.3	81.2	71.3	80.9
CDD	69	23.0	-	29.7	18.8	28.7	19.1
Total	300	100	-	100	100	100	100

Trois quarts des jeunes sont au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée (CDI, 74%). Les femmes tendent à être un peu plus nombreuses dans ce cas que les hommes (81 versus 71%) ($X^2(1)=3.7$, $p<.1$). Il en est de même que pour les titulaires d'une maturité professionnelle post CFC par rapport à la maturité intégrée (81 et 70%) ($X^2(2)=7.7$, $p<.05$).

A une très large majorité, les jeunes travaillent en Suisse (97%) et principalement dans le canton de Vaud. Lorsque ce n'est pas le cas, les pays ou cantons limitrophes sont privilégiés (données non présentées).

Recherche d'emploi et chômage

Les titulaires d'une maturité en emploi devaient indiquer par quelle voie un emploi avait été trouvé (tableau 25). La réponse à une offre d'emploi est la voie la plus courante (37%), suivie de l'entremise de l'entreprise formatrice (25%). Le rôle joué par la famille ou les connaissances est relativement important, puisqu'il est mentionné par près d'un cinquième des diplômés (19%), tout comme le fait d'envoyer une offre spontanée (17%). Un dixième d'entre eux ont accédé à leur emploi par une voie différente de celles proposées, alors que le recours à l'école (ou un enseignant) et à la bourse de l'emploi est plus rare (respectivement 2 et 1%).

²⁴ $X^2(3)=6.7$, $p<.01$, en regroupant les catégories « stagiaire », « aide, auxiliaire » et « employé, ouvrier non qualifié ».

Tableau 25 : Voies par lesquelles l'emploi a été trouvé

	Total (N=309)		MS (N=8)	MPI (N=106)	MPP (N=195)	H (N=129)	F (N=180)
	N	%	%	%	%	%	%
Par une offre d'emploi	114	36.9	-	19.6	14.8	34.6	38.3
Par l'entreprise formatrice	76	24.6	-	21.7	27.0	22.3	26.7
Par la famille, les connaissances	58	18.9	-	19.8	19.0	20.9	17.2
Par une offre spontanée	53	17.1	-	19.6	14.8	17.1	17.2
Autre	34	10.9	-	15.0	9.2	13.8	8.9
Par l'école ou un enseignant	5	1.7	-	1.9	1.5	1.5	1.7
Par la bourse de l'emploi	4	1.3	-	1.9	1.0	3.1	-

Par rapport aux titulaires d'une MPP, ceux d'une MPI passent un peu plus volontiers par une offre d'emploi, en réponse à une annonce ou spontanée, ou par une voie autre ; l'entreprise formatrice constitue en revanche une voie d'accès à l'emploi plus fréquente chez les titulaires d'une MPP, ce qui peut surprendre puisque que ces jeunes, surtout ceux qui font leur maturité en une année, ne fréquentent plus le monde de l'entreprise. Toutefois, la seule différence statistiquement significative concerne le passage par une offre spontanée ($X^2(2)=7.2$, $p<.05$). Les hommes et les femmes présentent des réponses similaires sur un plan statistique.

La recherche du premier emploi a duré moins de trois mois pour les trois quarts des titulaires d'une maturité en emploi (75%), alors qu'elle a duré entre trois et six mois pour 17.1% (tableau 26). Une durée excédant sept mois est plus rare (5.8+1.9=7.7%). La durée de la recherche d'emploi est la même quels que soient le titre (MPI vs MPP) et le sexe.

Tableau 26 : Durée de recherche du premier emploi

	Total (N=309)		MS (N=8)	MPI (N=106)	MPP (N=195)	H (N=129)	F (N=180)
	N	%	%	%	%	%	%
Moins de 3 mois	232	75.1	-	78.3	73.3	76.9	73.9
De 3 à 6 mois	53	17.1	-	13.2	20	14.6	18.9
De 7 à 12 mois	18	5.8	-	6.6	4.6	5.4	6.1
Plus de 12 mois	6	1.9	-	1.9	2.1	3.1	1.1

Deux cinquièmes des jeunes relatent avoir vécu une période de chômage (40%) ; pour un peu plus de la moitié des jeunes, elle a duré moins de trois mois (57%) ; 30% ont vécu un chômage de trois à six mois et, pour une personne sur dix, il a duré sept à douze mois. Une durée de chômage de plus de 12 mois est relativement rare, même si quatre personnes sont concernées (tableau 27). L'expérience du chômage et sa durée concernent des proportions identiques de diplômés, quels que soient le titre obtenu et le sexe (données non présentées).

Un peu plus de la moitié des personnes ayant vécu une période de chômage se sont inscrites à l'Office régional de placement (ORP) (55%).

Tableau 27 : Expérience du chômage des jeunes en emploi

	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Expérience du chômage	125	40.5	184	59.5	309	100
Durée du chômage						
Moins de 3 mois	71	56.9				
3 à 6 mois	37	29.7				
7 à 12 mois	13	10.2				
Plus de 12 mois	4	3.2				
Inscription à l'ORP						
Oui	69	54.8				
Non	57	45.2				

Correspondance entre la formation et l'emploi et évaluation de la situation professionnelle

Une série de questions étaient destinées à l'évaluation de différents paramètres relatifs à l'emploi actuel. Le premier point concerne l'évaluation de l'adéquation entre la formation suivie et l'emploi²⁵. Les réponses sont présentées dans le tableau 28.

Tableau 28 : Evaluation de l'adéquation entre la formation et l'emploi

	Total (N=309)		MS (N=7)	MPI (N=106)	MPP (N=195)	H (N=129)	F (N=180)
	N	%	%	%	%	%	%
Ne correspond pas du tout	45	14.9	-	5.8	17.6	12.1	16.3
(Correspond plutôt pas)	51	16.8	-	17.5	15.5	19.4	15.7
(Moyen)	20	6.6	-	6.8	7.3	6.5	6.7
(Correspond plutôt)	73	24.1	-	17.5	28.5	25.8	22.5
Correspond tout à fait	114	37.6	-	52.4	31.1	36.3	38.8
Total	303	100	-	100	100	100	100

Globalement, la majorité des diplômés considère qu'il y a correspondance entre la formation et l'emploi (24.1+37.6=61.7%) ; mais près d'un tiers trouve que ce n'est pas le cas (14.9+16.8=31.7%). Il n'y a pas de différence atteignant la significativité statistique entre les jugements des MPI et MPP, ainsi qu'entre ceux des hommes et femmes.

Il s'agissait aussi de comparer le niveau d'exigences entre la formation et l'emploi (tableau 29). Un peu plus de la moitié des titulaires d'une maturité en emploi considère que les qualifications acquises durant la formation sont en adéquation avec l'emploi (54%). Pour environ un cinquième d'entre eux, il n'y a pas de rapport entre formation et emploi sur le plan des exigences (22%), alors que d'autres, dans une proportion presque identique, se perçoivent comme surqualifiés par rapport à leur emploi (18%). L'impression d'être sous-

²⁵ En regroupant les modalités « ne correspond pas du tout » avec « correspond plutôt pas » et « correspond plutôt » avec « correspond tout à fait ».

qualifié est plus rare (6%). Il n'y a pas de différence selon le titre ; de même que les hommes et les femmes ne se distinguent pas dans leurs réponses.

Tableau 29 : Comparaison du niveau d'exigences entre la formation et l'emploi

	Total (N=309)		MS (N=7)	MPI (N=106)	MPP (N=195)	H (N=129)	F (N=180)
	N	%	%	%	%	%	%
Pour ce travail,							
Je suis surqualifié	57	18.5	-	22.4	16.9	18.9	18.5
J'ai la qualification adéquate	167	54.0	-	55.1	53.8	54.4	53.1
Je suis sous-qualifié	18	5.8	-	3.7	7.2	5.6	6.2
Pas de rapport avec formation	67	21.7	-	18.7	22.1	21.1	22.3
Total	309	100	-	100	100	100	100

Les titulaires d'une maturité spécialisée ou professionnelle en emploi devaient indiquer leur degré de satisfaction par rapport à leur rémunération, la nature de leur travail, leurs perspectives d'avenir et leurs horaires de travail²⁶ (tableau 30).

Tableau 30 : Evaluation de l'emploi

	Satisfait-e									
	Pas du tout		(Plutôt non)		(Moyen)		(Plutôt oui)		Très	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
La rémunération	26	8.3	80	25.9	29	9.3	120	38.9	54	17.6
La nature du travail	8	2.4	30	9.7	30	9.7	110	35.6	132	42.5
Les perspectives de carrière	23	7.4	56	18.1	23	7.4	103	33.1	105	33.9
Les horaires de travail	15	4.9	49	16.0	23	7.5	101	32.9	119	38.7

La rémunération est le point évalué le plus négativement : un tiers des personnes se disent plutôt insatisfaites, voire pas du tout satisfaites (25.9 + 8.3=34.2%). Une petite majorité s'estime néanmoins globalement satisfaite de la rémunération, même s'il s'agit davantage de la modalité « plutôt satisfait » (39%) que de celle « tout à fait satisfait » (18%). La nature du travail est à l'inverse l'élément le mieux évalué. Pas loin d'une personne sur quatre se dit plutôt satisfaite ou tout à fait satisfaite sur ce plan (35.6+42.5=78.1%). Il en va de même, mais dans des proportions moindres, pour les horaires de travail (32.9+38.7=71.6%) et les perspectives de carrière (33.1+33.9=67%). Sur ce dernier point, la proportion d'insatisfaction est un peu plus importante : 18% des personnes sont plutôt insatisfaites et 7% ne sont pas du tout satisfaites.

Le titre n'est pas lié à l'évaluation, mais une comparaison des réponses données par les hommes et les femmes fait apparaître des différences concernant l'évaluation de la rémunération ($X^2(2)=6.9$, $p<.05$) et des perspectives de carrière ($X^2(2)=7.1$, $p<.05$) (données non présentées). Pour la rémunération, la différence tient à une plus grande

²⁶ Dans le tableau 34, regroupement des modalités 1 et 2 (« pas du tout satisfait-e »), 3 et 4, 6 et 7, 8 et 9 (« très satisfait-e »). Nous considérons que la modalité 3+4 peut se comprendre comme « plutôt non satisfait-e » et la modalité 6+7 comme « plutôt satisfait-e ».

proportion d'insatisfaction chez les hommes (37 vs 30%), alors que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à se dire moyennement satisfaites (14 vs 6%). Par rapport aux perspectives de carrière, les réponses présentent un schéma identique avec une plus grande insatisfaction chez les hommes (30 vs 19%), alors que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à être moyennement satisfaites (11 vs 5%) ou satisfaites (70 vs 65%).

3.5 LES TITULAIRES D'UNE MATURITÉ PROFESSIONNELLE OU SPÉCIALISÉE NI EN FORMATION NI EN EMPLOI, EN DÉCEMBRE 2012

Le tableau 31 rappelle les données de référence concernant les 74 jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi au moment de l'enquête (cellules grisées dans le tableau).

Tableau 31 : Titulaires d'une maturité ni en formation ni en emploi selon le sexe et le type de maturité

	Total		MS		MPI		MPP	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Formation, emploi	861	92.1	137	94.8	207	89.6	527	92.5
Ni formation ni emploi	74	7.9	7	5.2	24	10.4	43	7.5
Hommes	46	62.2	4	57.1	14	58.3	28	65.1
Femmes	28	37.8	3	42.9	10	41.7	15	34.9
Total	935	100	134	100	231	100	570	100

En ce qui concerne la situation déclarée en décembre 2012, il s'agit du service militaire ou civil pour un tiers des jeunes (33%) (tableau 32). Près d'un cinquième est à la recherche d'un emploi ou d'un stage (20%), un septième effectue un séjour linguistique (17%); toutefois environ un quart des jeunes déclare être dans une situation autre (28%).

Tableau 32 : Situation en décembre 2012 des diplômés ni en formation ni en emploi

	Total (N=74)		MS* (N=7)	MPI (N=24)	MPP (N=43)	H (N=46)	F (N=28)
	N	%	%	%	%	%	%
Service militaire/civil	24	34.3	-	45.4	30.2	53.3	-
Autre situation	20	28.6	-	27.3	25.6	24.4	34.6
Recherche emploi ou stage	14	20.0	-	18.2	20.9	13.3	30.8
Séjour linguistique	12	17.1	-	9.1	23.3	8.9	36.6
Total	70	100	-	100	100	100	100

* En raison de faibles effectifs, l'utilisation du pourcentage n'est pas appropriée.

La comparaison de la situation selon le titre obtenu indique une fréquence un peu plus élevée de service militaire (42%) chez les titulaires d'une MPI, alors que les titulaires d'une maturité professionnelle post CFC sont concernés de manière relativement égale par l'ensemble des activités. Sur un plan statistique toutefois, les réponses ne se différencient pas selon le titre. Chez les hommes et les femmes, la moitié des premiers sont particulièrement concernés par le service militaire (52%) et, dans une moindre mesure,

par des séjours linguistiques (20%) ; les situations autres et la recherche d'emploi ou de stage sont les situations les plus présentes chez les femmes ($X^2(3)=22.9, p<.05$).

Après avoir obtenu leur maturité professionnelle ou spécialisée, différentes activités ont été mises en œuvre (tableau 33). La plus fréquente est l'emploi, qui a concerné près de la moitié des jeunes (47%), suivie du service militaire ou civil (36%). Un peu plus d'un quart des jeunes a effectué un séjour linguistique ou recherché un emploi ou un stage (chacun 28%). Les autres activités sont moins fréquentes, touchant moins de 20% des jeunes²⁷.

Il n'y a pas de différence entre les activités menées, selon le titre obtenu. En revanche, c'est le cas pour celles mentionnées par les hommes et les femmes. Ces dernières ont été plus nombreuses à effectuer un séjour linguistique ($X^2(1)=10, p<.05$), alors que le service militaire, une autre formation et des vacances ou voyages sont plus fréquents chez les hommes ($X^2(1)=25.9, p<.05, X^2(1)=4.1, p<.05, X^2(1)=5.3, p<.05$).

Tableau 33 : Activités menées après l'obtention de la maturité professionnelle ou spécialisée

	Total* (N=74)		MS (N=7)	MPI (N=24)	MPP (N=43)	H (N=46)	F (N=28)
	N	%	%	%	%	%	%
Emploi	35	47.3	-	50.0	48.8	43.5	50.0
Service militaire/civil	27	36.5	-	41.7	39.5	58.7	-
Séjour linguistique	21	28.4	-	25.0	32.5	15.2	50.0
Recherche emploi ou stage	21	28.4	-	41.7	20.9	26.1	32.1
Autre formation	13	17.6	-	16.7	23.2	26.1	7.1
Vacances, voyages, etc.	13	17.6	-	8.3	20.9	23.9	3.6
Autre formation interrompue	12	16.2	-	16.7	7.0	10.9	25.0
Stage en vue d'un emploi	7	9.5	-	8.3	11.6	10.9	7.1
Autre	5	6.7	-	8.3	4.6	6.5	7.1
Stage en vue d'une formation	4	5.4	-	-	4.6	4.3	7.1

* Plusieurs réponses étaient possibles.

Parmi les jeunes ni en formation ni en emploi, un peu plus du tiers relate avoir vécu une expérience de chômage (36%) (tableau 34). Pour deux jeunes sur cinq, celui-ci a duré moins de trois mois (N=11) et pour près d'un tiers il a duré entre trois et six mois (N=8) ; le chômage de plus de sept mois concerne quant à lui un peu plus d'un quart des jeunes (N=7).

Onze jeunes sur 26 se sont inscrits à l'ORP.

²⁷ Nous ne disposons d'aucune indication sur le type de formation terminée ou interrompue durant l'année écoulée, ni sur les stages effectués.

Tableau 34 : Expérience du chômage des jeunes ni en formation ni en emploi

	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Expérience du chômage	26	36.6	45	63.4	71	100
Durée du chômage						
Moins de 3 mois	11	42.3				
3 à 6 mois	8	30.8				
7 à 12 mois	3	11.5				
Plus de 12 mois	4	15.4				
Inscription à l'ORP						
Oui	11	42.7				
Non	15	57.3				

3.6 LA VISION D'AVENIR DES TITULAIRES D'UNE MATURITÉ PROFESSIONNELLE OU SPÉCIALISÉE

3.6.1 PERCEPTION DE L'AVENIR

Le degré de confiance était évalué par la question « En pensant à votre situation actuelle, comment estimez-vous que se présente votre avenir ? ». Le tableau 35 présente les réponses des diplômés en fonction de leur situation actuelle²⁸.

Tableau 35 : Degré de confiance en l'avenir

	Total		En formation		En emploi		Ni formation ni emploi	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Très défavorablement	13	1.5	9	1.7	2	0.7	2	2.9
(Plutôt défavorablement)	46	5.2	16	3.0	13	4.4	17	24.6
(Moyen)	54	6.1	32	6.1	16	5.5	6	8.7
(Plutôt favorablement)	382	42.9	220	41.7	139	47.4	23	33.3
Très favorablement	395	44.4	251	47.5	123	42.0	21	30.4
Total	890	100	528	100	293	100	69	100

Globalement, l'avenir est perçu plutôt favorablement, voire très favorablement ; en effet, plus de 80% des diplômés choisissent l'une ou l'autre de ces modalités (42.9+44.4=87.3%). Cet important degré de confiance se situe surtout du côté des personnes actuellement en formation ou en emploi ; à l'inverse, un quart de celles qui se trouvent dans une autre situation ont une vision de leur avenir plutôt défavorable, voire

²⁸ Les réponses se donnent à l'aide d'échelles en 9 points où 1 signifie « très défavorablement » et 9 « très favorablement ». Dans le tableau 21, nous avons regroupé les modalités 1 et 2 (« très défavorablement »), 3 et 4, 6 et 7, 8 et 9 (« très favorablement »). Nous considérons que la modalité 3+4 peut se comprendre comme « plutôt défavorablement » et la modalité 6+7 comme « plutôt favorablement ».

très défavorable (24.6+2.9=27.5%) ($X^2(6)=58$, $p<.05$)²⁹. Les femmes et les hommes ne se distinguent pas quant à leur degré de confiance en l'avenir.

Qui sont les 59 personnes pour lesquelles l'avenir se présente sous un jour défavorable ? Elles se distinguent par le fait qu'elles sont deux fois plus nombreuses à ne pas avoir de projet précis au moment de la décision d'entreprendre des études menant à une maturité³⁰, qu'elles sont plus nombreuses à entreprendre de telles études sans véritable objectif³¹, que l'expérience du chômage est plus fréquente³² et, enfin, que le futur s'envisage avec davantage d'incertitudes ou de perspectives de changement³³.

3.6.2 APPROCHE DES PROJETS PROFESSIONNELS ET DES PROJETS DE FORMATION

La manière dont les titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée se positionnent par rapport à leurs projets professionnels ou de formation a été traitée au moyen de douze items pour lesquels les diplômés devaient indiquer le degré de correspondance, à l'aide d'échelles en neuf points où 1 signifiait « pas du tout » et 9 « tout à fait ». Les réponses ont été analysées au moyen d'une analyse factorielle en composantes principales (ACP) avec rotation Varimax. Trois facteurs ayant une valeur propre d'au moins 1 et expliquant 57% de la variance totale ont été retenus. Le tableau 36 présente l'ensemble des items et leur(s) saturation(s) sur les facteurs un, deux ou trois³⁴. L'interprétation des facteurs repose essentiellement sur les saturations les plus fortes.

Tableau 36 : Facteurs sous-jacents à l'approche des projets professionnels ou de formation

	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3
Je suis tranquille, la carrière que j'envisage se profile à l'horizon	-.79		
Mes projets sont en voie de réalisation	-.77		
J'ai l'impression que tout m'échappe	.67		
Actuellement, j'hésite entre plusieurs projets	.65		
Mes projets sont vagues	.64		
J'ai un projet précis	-.59	.51	
Je pense qu'il est indispensable de faire des projets pour se motiver, même s'ils ne se réalisent pas		.81	
J'aime bien parler de mes projets avec mes amis et ma famille		.62	
J'essaie de m'adapter à ce que l'on me demande			.68
C'est inutile de faire des projets, il faut s'adapter au travail que l'on trouve			.60
J'ignore ce que sera mon avenir, finalement ce n'est pas moi qui décide			.56
Ça ne sert à rien d'imaginer l'avenir, ce qui compte, c'est le présent			.50

29 En regroupant les modalités « très défavorablement » et « plutôt défavorablement ».

30 Le projet était vague ou très vague pour 50% d'entre elles (opposé à 25%) ($X^2(2)=21.5$, $p<.05$).

31 Il existe des différences allant dans ce sens entre les réponses de ces personnes à quelques items destinés à connaître les raisons pour entreprendre des études menant à une maturité (cf. tableau 7).

32 Le chômage a touché 39% d'entre elles contre 21.3% ($X^2(1)=10$, $p<.05$).

33 44.1% d'entre elles ignorent ce qu'elles feront l'année suivante et une proportion identique prévoit une autre situation (contre 21.8 et 20.5%) ($X^2(2)=46.9$, $p<.05$).

34 N'ont été retenues que les saturations d'au moins .45.

Le facteur 1 (27% de la variance totale), relie des idées d'absence de réalisation du projet, ou de la carrière professionnel, et des idées de manque de maîtrise, d'hésitations ou encore de flou dans les projets. C'est pourquoi ce facteur est nommé « vision négative du déroulement du projet et imprécision ». Les items corrélés au deuxième facteur (17% de la variance) mettent surtout en avant la nécessité d'avoir des projets et le plaisir d'en parler ; ainsi ce facteur est appelé « mobilisation autour du projet ». Le troisième facteur (13% de la variance) rassemble des items mettant en évidence l'inutilité des projets associée au manque de maîtrise concernant l'avenir et la nécessité de s'adapter et de vivre dans le présent. Ce facteur correspond au « pragmatisme du moment ».

Pour chaque diplômé, un score factoriel³⁵ a été calculé dans les trois facteurs, ce qui a permis d'effectuer des comparaisons selon le titre obtenu, la situation actuelle et le sexe. Aucune différence n'apparaît pour le pragmatisme du moment ; en revanche, il en existe pour les deux autres facteurs (tableau 37).

Tableau 37 : Scores factoriels selon le titre obtenu, la situation actuelle et le sexe

	Vision négative et imprécision	Mobilisation	Pragmatisme	F
Titre obtenu				
MS (N=92)	-.4	-.03	-.1	F(2 ; 656)=8.9, p<.05
MPI (N=191)	.05	-.06	.07	
MPP (N=377)	.07	.07	-.01	
Situation actuelle				
En formation (N=378)	-.14	.03	-.03	F(2 ; 656)=17.6, p<.05
En emploi (N=234)	.07	-.05	.04	
Ni formation ni emploi (N=48)	.73	.02	0	
Sexe				
Hommes (N=295)	-.02	-.14	.02	F(2 ; 657)=9.9, p<.05
Femmes (N=365)	.02	.11	-.02	

En ce qui concerne le premier facteur (vision négative du déroulement du projet et imprécision), des différences existent selon le titre obtenu et la situation actuelle. Les titulaires d'une maturité spécialisée se distinguent des autres titulaires par un score plus négatif, ce qui signifie qu'ils se représentent leur avenir, de manière plus optimiste. Quant aux diplômés qui ne sont ni en formation ni en emploi, ils présentent au contraire un score plus élevé que leurs homologues en formation ou en emploi, ce qui signale chez eux un plus fort degré d'imprécision des projets professionnels. En ce qui concerne le deuxième facteur (mobilisation autour du projet), le score moyen des hommes se situe en-dessous de la moyenne alors que celui des femmes est au-dessus, ce qui montre chez ces dernières une plus forte mobilisation.

3.6.3 QUELLE SITUATION ENVISAGÉE 12 MOIS PLUS TARD ?

Il était demandé aux titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée quelle situation ils envisageaient douze mois plus tard. Les réponses sont présentées dans le tableau 38.

³⁵ Voir la note No 17 pour les explications relatives aux scores factoriels.

Tableau 38 : Situation 12 mois plus tard

	Total		En formation		En emploi		Ni formation ni emploi	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Même situation	509	54.8	383	69.9	115	37.1	11	15.2
Ne sait pas	216	23.3	104	19.0	99	32.1	13	18.4
Autre situation	203	21.9	60	11.0	95	30.7	48	66.5
Total	928	100	547	100	309	100	72	100

Globalement, un peu plus de la moitié des diplômés envisagent d'être dans la même situation une année plus tard (55%), alors qu'entre 22 et 23% ne savent pas dans quelle situation ils seront, ou anticipent une autre situation. De grandes différences existent selon la situation actuelle ($X^2(4)=183.2, p<.05$). La stabilité se rencontre surtout parmi les diplômés en formation, puisque 70% pensent qu'ils seront dans une situation identique. Le taux d'incertitude augmente en cas d'emploi, puisque près d'un tiers des diplômés concernés disent ne pas connaître leur situation une année plus tard (32%). Quant aux personnes ni en formation ni en emploi, elles sont proportionnellement plus nombreuses à envisager une autre situation (66%). C'est aussi le cas de près d'un tiers des personnes en emploi, quoique dans des proportions moindres (31%), ce qui peut être considéré comme le signe d'une situation professionnelle pas encore stabilisée.

Onze personnes ne sont ni en formation ni en emploi et ne prévoient aucune modification à leur situation. Parmi elles, deux sont au service militaire ou civil, deux autres effectuent un séjour linguistique et sept sont dans une autre situation. Dans la mesure où ces personnes envisagent leur avenir plutôt favorablement, voire très favorablement, leur situation doit être considérée comme une alternative à la formation ou l'emploi, et non pas comme reflétant des difficultés d'insertion.

Tableau 39 : Activité prévue 12 mois plus tard pour les diplômés envisageant une autre situation

	Total		En formation		En emploi		Ni formation ni emploi	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Autre/nouvelle formation	83	40.9	22	36.4	45	47.5	16	34.0
Commencer un emploi	52	25.6	15	24.7	22	23.0	15	30.6
Séjour linguistique	15	7.4	2	2.7	7	7.7	6	12.7
Stage professionnel pour formation	10	4.9	2	2.7	2	1.7	6	11.7
Stage professionnel pour emploi	6	3.0	4	5.9	-	-	2	3.7
Année sabbatique	6	3.0	2	2.7	4	3.8	-	-
Autre	35	17.2	15	24.0	16	16.3	4	7.7
Total	203	100	60	100	95	100	48	100

Les diplômés prévoyant un changement de situation envisagent surtout d'entreprendre une nouvelle ou une autre formation (41% des jeunes concernés) (tableau 39). Il s'agit essentiellement, pour ces personnes, d'intégrer une haute école spécialisée ou universitaire. Un quart des diplômés aimeraient commencer un emploi (26%) alors que

17% d'entre eux projettent une activité autre que celles proposées ; il s'agit notamment de développer sa propre entreprise (N=4), de stabiliser son emploi (N=4), de se perfectionner (N=4) ou encore de s'occuper de son foyer (N=2). Les autres activités sont nettement moins fréquemment projetées.

La situation présente des diplômés est liée au type d'activités mentionnées ($X^2(6)=16.4$, $p<.05^{36}$). Les personnes en emploi pensent plus fréquemment à une entrée en formation, celles qui ne sont ni en emploi ni en formation se tournent plutôt vers les stages professionnels ou les séjours linguistiques, alors que celles en formation ont des projets autres.

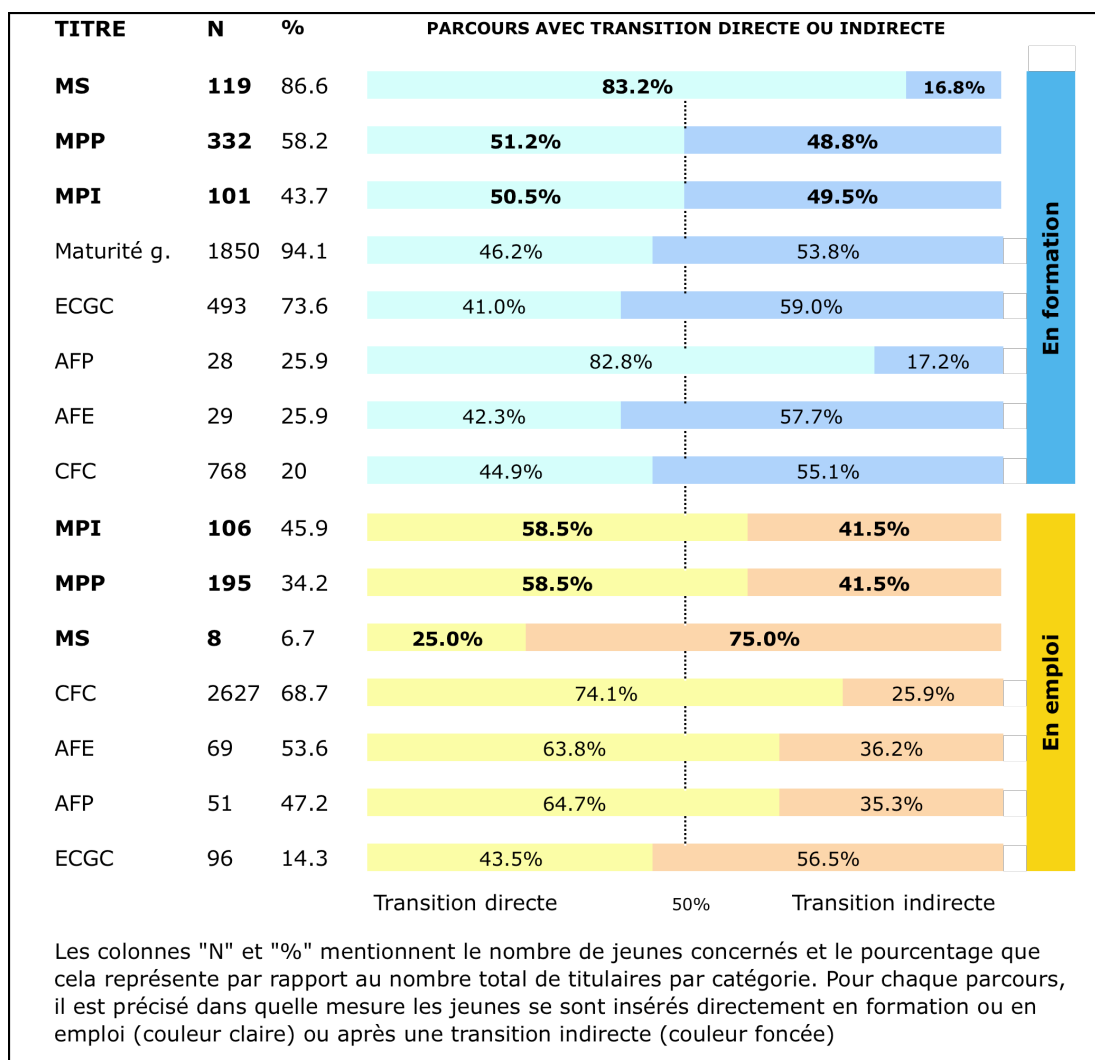
³⁶ En regroupant les modalités « séjour linguistique », « stage professionnel pour formation » et « stage professionnel pour emploi » d'une part et, de l'autre, les modalités « année sabbatique » et « autre ».

4 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET CONCLUSION

4.1 SYNTHÈSE DES PRINCIPALES OBSERVATIONS À PROPOS DES TITULAIRES D'UNE MATURITÉ SPÉCIALISÉE OU PROFESSIONNELLE (VOLÉE 2011)

Cette synthèse reprend les principales observations réalisées dans cette enquête, en les mettant en relation avec celles faites lors de la première enquête (volée 2009) auprès des diplômés de la formation professionnelle, de l'école de maturité du gymnase et de l'école de culture générale et de commerce. Le graphique 4 résume les parcours effectués vers la formation ou l'emploi par les diplômés des deux enquêtes. Ne sont pas pris en compte dans ce graphique les jeunes ni en formation ni en emploi, ainsi que les titulaires d'une maturité gymnasiale, en nombre trop faible.

Graphique 4 : Parcours vers la formation ou l'emploi selon le titre obtenu³⁷



³⁷ Pour rappel : MS = maturité spécialisée, MPI = maturité professionnelle intégrée, MPP = maturité professionnelle post CFC, Maturité g. = maturité gymnasiale, CFC = certificat fédéral de capacité, AFE = attestation de formation élémentaire, AFP = attestation de formation professionnelle, ECGC = certificat de culture générale et diplôme de commerce.

4.1.1 SITUATION 18 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU TITRE

Globalement, pas loin de 60% des titulaires d'une maturité spécialisée ou professionnelle poursuivent une formation, 18 mois après l'obtention de leur titre. Un tiers des diplômés sont en formation, alors que la proportion d'entre eux qui ne sont ni en formation ni en emploi s'élève à presque 8%. La situation est toutefois différente selon le titre obtenu.

La poursuite de la formation semble un choix particulièrement évident pour les titulaires d'une maturité spécialisée, puisque 86.6% d'entre eux le font. Ce type de situation les rapproche clairement de celle des titulaires de maturité gymnasiale ou du certificat de la passerelle Dubs, avec 90% des personnes dans ce cas.

Dans le cas de la maturité professionnelle, la situation est un peu différente. Les titulaires d'une maturité professionnelle intégrée se dirigent pour une part presque égale vers la formation ou l'emploi (43.7 et 45.9%), alors que les détenteurs d'une maturité professionnelle post CFC favorisent légèrement la poursuite de la formation (58.2 et 34.2%). Le fait que les deux types de parcours, vers la formation ou vers l'emploi, sont présents met en évidence la caractéristique de « double orientation » de la maturité professionnelle. Ainsi, non seulement ce diplôme est envisagé par les jeunes dans une perspective de poursuite de la formation (sa fonction « officielle »), mais aussi, pour une part d'entre eux, comme un argument destiné à favoriser leur insertion sur le marché de l'emploi. Ce dernier point va dans le sens des 69 à 73% de jeunes qui disent avoir entrepris des études menant à la maturité spécialisée ou professionnelle pour améliorer leurs chances de trouver un travail ou pour trouver plus facilement un travail dans le domaine qui les intéresse.

La proportion des titulaires qui ne sont ni en formation, ni en emploi est moindre chez les titulaires d'une maturité spécialisée alors qu'elle s'élève à 10.4% dans le cadre de la maturité professionnelle intégrée. Une explication possible de cette différence tient peut-être à la présence plus marquée des hommes, soumis à l'obligation militaire, dans la filière de la maturité professionnelle intégrée.

4.1.2 QUELLE TRANSITION APRÈS L'OBTENTION DE LA MATURITÉ SPÉCIALISÉE OU PROFESSIONNELLE ?

Globalement, un peu plus de la moitié des titulaires ont accédé directement à la formation ou à l'emploi (58.2%), mais le type de transition varie selon le titre obtenu (voir la synthèse présentée dans le graphique 4). Pour les titulaires d'une maturité spécialisée, la transition vers la formation s'effectue directement dans la grande majorité des cas (83.2%), alors qu'elle est plus indirecte vers l'emploi (75%). Le pourcentage de transitions directes vers la formation se situe au-dessus de celui présenté par les diplômés de la volée 2009, sauf les AFP qui ont un taux similaire (82.8%) ; à l'inverse, le pourcentage de transition directe vers l'emploi est nettement inférieur. Ces données mettent en évidence une forte connexion entre la formation menant à la maturité spécialisée et les études ultérieures.

Après une maturité professionnelle, la moitié des diplômés accèdent directement à la formation (50.5% pour les MPI et 51.2% pour les MPP), ce qui est nettement moins que pour les titulaires d'une maturité spécialisée et d'une AFP, mais plus que pour les autres diplômés de la volée 2009 (entre 41 et 46%). La proportion de transitions directes vers l'emploi s'élève à 58.5 et 59.7% respectivement pour les maturités professionnelles intégrées et post CFC. Il s'agit d'une proportion qui se situe entre celles observées dans le

cas des diplômés de la formation professionnelle (63 à 74%) et celle des diplômés de l'école de culture générale et de commerce (43.5%).

4.1.3 DIFFICULTÉS D'INSERTION EN EMPLOI

Le temps mis pour trouver un emploi est de moins de trois mois pour 75% des titulaires d'une maturité spécialisée ou professionnelle, et il est de trois à six mois pour 17% d'entre eux. Ces taux, qui correspondent à ceux relevés auprès des titulaires d'un certificat de l'école de culture générale et d'un diplôme de commerce, indiquent une période de recherche un peu plus longue que pour les certifiés de la formation professionnelle (81% a mis moins de trois mois).

L'expérience du chômage est fréquente parmi les titulaires d'une maturité spécialisée ou professionnelle qui visent une insertion sur le marché du travail. Deux cinquièmes des jeunes sont concernés (40.5%), un taux qui est plus élevé que celui observé chez les titulaires de la formation professionnelle ou de l'école de culture générale et de commerce (29%) de la volée précédente.

Pour plus de la moitié d'entre eux (56.9%), le chômage a duré moins de trois mois ; pour près d'un tiers, trois à six mois (29.7%). La durée du chômage est relativement similaire à celle des détenteurs d'un titre professionnel, mais un peu moins longue que celle observée pour les titulaires d'un diplôme de culture générale ou d'un certificat de commerce.

4.1.4 ÉVALUATION DE LA FORMATION OU DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE

Les titulaires d'une maturité spécialisée ou professionnelle en formation se disent satisfaits, voire très satisfaits, du choix de leur formation, des possibilités d'études ultérieures, des possibilités de l'emploi et du contenu de la formation ; ils sont respectivement 91.2, 87.2, 84.9 et 83% dans ce cas. Mais, globalement, le taux de satisfaction qu'ils éprouvent est moindre que celui observé chez les autres certifiés du secondaire II. A titre indicatif, le pourcentage de ces derniers se disant satisfaits ou très satisfaits du choix de leur formation se situait entre 97 et 99%. Pour les autres aspects, il correspondait à 90% ou plus (sauf les 88% de titulaires d'une maturité gymnasiale satisfaits des possibilités d'emploi).

L'évaluation de la situation professionnelle par les diplômés occupant un emploi porte sur différents points. Le premier concerne le degré de correspondance entre la situation professionnelle et la formation. Pour 60.4% des diplômés, il y a correspondance entre les deux, au moins en partie. Ce pourcentage est moins élevé que celui observé chez les détenteurs d'un titre de la formation professionnelle (87%) ou de l'école de culture générale et de commerce (72%). Un deuxième point porte sur le degré d'adéquation entre le niveau de qualification et l'emploi occupé. Celui-ci est considéré comme adéquat par un peu plus de la moitié des diplômés (54%), alors que deux cinquièmes d'entre eux se trouvent surqualifiés ou pensent qu'il n'y a pas de correspondance entre les deux (40.2%). Ce pourcentage est plus important que celui observé chez les diplômés de la formation professionnelle (24%) ou de l'école de culture générale et de commerce (32%).

Le dernier point concerne la satisfaction par rapport au contenu de l'emploi, la rémunération, les horaires et les perspectives de carrière. Selon l'aspect considéré, la proportion de diplômés exprimant de la satisfaction se situe entre 56 et 78%. Le contenu de l'emploi est l'élément pour lequel la satisfaction est la plus répandue alors que c'est l'inverse pour la rémunération. Pour l'ensemble de ces aspects, les titulaires de maturité spécialisée ou professionnelle se montrent nettement moins satisfaits que les certifiés de

la formation professionnelle et de l'école de culture générale ou de commerce. Alors que 56.5% des titulaires d'une maturité spécialisée ou professionnelle sont satisfaits de leur rémunération, 70% des certifiés de la formation professionnelle et 80% des diplômés de l'école de culture générale et de commerce l'étaient. Il en va de même pour les perspectives de carrière (67 vs 73 et 82%), les horaires (71.6 vs 85 et 90%) et le contenu de l'emploi (78.1 vs 90 et 90%).

4.1.5 ACTIVITÉS RÉMUNÉRÉES DURANT LA FORMATION

Environ un tiers des titulaires d'une maturité spécialisée ou professionnelle en formation exercent une activité rémunérée en plus de leur formation (30.6%), ce qui correspond à la proportion observée pour les diplômés en formation de la volée 2009. Cette activité est indispensable, ou plus ou moins indispensable, pour un peu plus de la moitié d'entre eux (56.4%). Les justifications les plus fréquentes concernent le financement des loisirs, le fait de subvenir à ses besoins et le maintien d'une certaine indépendance vis-à-vis de la famille.

4.1.6 PERCEPTION DE L'AVENIR

Les personnes interrogées devaient indiquer leur degré de confiance en l'avenir, répondre à une série de questions destinées à mesurer l'approche qu'elles ont de leur avenir professionnel et estimer leur situation une année plus tard.

Globalement, elles manifestent un grand degré de confiance en l'avenir puisque près de 83% d'entre elles se disent confiantes. La confiance est plus fréquente chez les diplômés en formation et en emploi ; à l'inverse, elle est absente ou moyenne chez près d'un tiers des diplômés ni en formation ni en emploi. Ces résultats correspondent à ceux observés dans la précédente enquête.

En ce qui concerne l'approche de l'avenir professionnel, les titulaires d'une maturité spécialisée se distinguent par un degré d'optimisme vis-à-vis de leur avenir plus important. C'est aussi le cas, mais de manière moins marquée, pour l'ensemble des jeunes en formation alors qu'à l'inverse, les jeunes ni en formation ni en emploi ont la perception la moins optimiste de leur avenir professionnel. Les hommes et les femmes se différencient sur la question de la mobilisation, plus forte chez ces dernières.

La situation actuelle se présente avec une certaine stabilité puisqu'un peu plus de la moitié des diplômés se voient dans une situation identique l'année suivante. C'est davantage le cas des jeunes en formation ; les diplômés ni en formation ni en emploi sont au contraire nombreux à envisager une autre situation, ou à ne pas savoir dans quelle situation ils seront (85%). L'incertitude concerne globalement près d'un quart des jeunes et elle touche particulièrement les diplômés en emploi (32%). Dans l'ensemble, ces observations correspondent à celles effectuées lors de la première enquête, hormis un taux d'incertitude un peu plus élevé chez les titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée.

4.1.7 PARTICULARITÉS DES PARCOURS DES HOMMES ET DES FEMMES

Pour l'ensemble des questions de l'enquête, il a été procédé à une comparaison entre les réponses des femmes et des hommes. Quelques particularités propres à chaque sexe ont ainsi été mises en évidence.

Globalement, ces observations correspondent à celles déjà observées pour les diplômés des filières professionnelles et du gymnase. Il s'agit, d'une part, du service militaire ou

civil effectué avant de poursuivre des études ou d'intégrer le marché de l'emploi ; parmi les hommes ni en formation ni en emploi, trois quarts y sont confrontés durant une, voire deux années. D'autre part, les mêmes caractéristiques stéréotypées sont présentes, par exemple un plus grand attrait des femmes pour les domaines de la santé et du social.

4.2 CONCLUSION ET PROLONGEMENTS

En 2011, une première enquête a été menée sur le devenir des diplômés du secondaire II, 18 mois après l'obtention de leur titre. Ces données ont permis de décrire les parcours des diplômés vaudois vers la formation ou l'emploi et de mettre en évidence certaines caractéristiques de la deuxième transition. La présente enquête, portant spécifiquement sur les titulaires d'une maturité spécialisée ou professionnelle, complète la première et permet de dresser un tableau plus complet de cette période charnière.

Cette seconde enquête confirme les principaux constats tirés de la première, à savoir une grande diversité des situations et des modalités de transition vers l'emploi ou la formation, la présence d'une certaine discontinuité entre la fin du secondaire II et les formations subséquentes ou le marché de l'emploi, ainsi que la présence d'un nombre relativement important de parcours complexes, entremêlant des segments de formation, des expériences professionnelles, des périodes d'acquisition de compétences spécifiques (notamment linguistiques) ou encore différentes expériences existentielles, choisies ou subies, telles que le chômage, le service militaire ou les vacances. Par ailleurs, à l'âge moyen de 21 ans, l'insertion stabilisée dans un emploi concerne à peine un septième des titulaires d'une maturité spécialisée ou professionnelle. Pour cette population, les processus de transition postsecondaires sont ainsi loin d'être achevés, 18 mois après l'obtention du titre.

Un résultat inattendu de cette enquête concerne la moins grande satisfaction exprimée par les titulaires d'une maturité spécialisée ou professionnelle par rapport à leur formation ou emploi actuels, en comparaison de celle des diplômés de la filière professionnelle, de l'école de culture générale et de commerce et de l'école de maturité du gymnase de la première enquête. Certes, il ne s'agit pas de la même volée, mais une telle différence étonne et inquiète s'agissant d'une filière en pleine expansion et principalement destinée à revaloriser les formations professionnalisantes. Un approfondissement de ce point précis serait d'un grand intérêt pour des recherches futures dans le domaine.

Dans ce travail, nous avons retenu comme élément de comparaison le titre obtenu (MS, MPI et MPP), sans tenir compte du fait que les parcours pour y parvenir sont variables. Par exemple, deux parcours vers une maturité professionnelle intégrée sont possibles : par l'apprentissage ou par le gymnase. On peut faire l'hypothèse que la formation suivie influence les situations et parcours postsecondaire II. C'est donc un point qui gagnerait lui aussi à être approfondi.

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

Graphique 1 :	Les parcours et filières de formation du niveau postobligatoire	6
Tableau 1 :	Taux de réponse par type de diplômes.....	12
Tableau 2 :	Proportion de femmes et d'hommes dans la population et chez les répondants selon le titre obtenu	13
Tableau 3 :	Caractéristiques personnelles et scolaires de la population	13
Tableau 4 :	Maturité professionnelle obtenue et parcours de formation selon le sexe.....	14
Tableau 5 :	Moment de la prise de décision d'entreprendre des études menant à une maturité.....	17
Tableau 6 :	Degré de précision du projet professionnel	18
Tableau 7 :	Raisons pour entreprendre des études menant à une maturité	19
Tableau 8 :	Facteurs et saturations.....	20
Graphique 2 :	Scores factoriels aux 3 facteurs selon le type des maturités	20
Tableau 9 :	Caractéristiques des jeunes selon le type des maturités	21
Graphique 3 :	Situation des diplômés du secondaire II en décembre 2012	22
Tableau 10 :	Titulaires d'une maturité en formation, selon le sexe et le type de maturité	23
Tableau 11 :	Titre visé avec la formation actuelle	23
Tableau 12 :	Type de transition vers la formation	24
Tableau 13 :	Activités menées en cas de transition indirecte par les jeunes concernés.....	24
Tableau 14 :	Expérience du chômage des jeunes en formation	25
Tableau 15 :	Exercice d'une activité rémunérée durant la formation.....	26
Tableau 16 :	Raisons invoquées pour exercer une activité rémunérée	27
Tableau 17 :	Evaluation de la formation actuelle	27
Tableau 18 :	Possibilité d'exercer un métier en rapport avec la formation.....	28
Tableau 19 :	Titulaires d'une maturité en emploi selon le sexe et le type de maturité	28
Tableau 20 :	Type de transition entre l'obtention de la maturité et l'emploi.....	29
Tableau 21 :	Activités menées en cas de transition indirecte vers l'emploi par les jeunes concernés.....	29
Tableau 22 :	Secteurs professionnels.....	30
Tableau 23 :	Horaire hebdomadaire et évaluation.....	31
Tableau 24 :	Situation professionnelle et type de contrat de travail	32
Tableau 25 :	Voies par lesquelles l'emploi a été trouvé.....	33
Tableau 26 :	Durée de recherche du premier emploi	33
Tableau 27 :	Expérience du chômage des jeunes en emploi.....	34
Tableau 28 :	Evaluation de l'adéquation entre la formation et l'emploi.....	34
Tableau 29 :	Comparaison du niveau d'exigences entre la formation et l'emploi.....	35
Tableau 30 :	Evaluation de l'emploi.....	35
Tableau 31 :	Titulaires d'une maturité ni en formation ni en emploi selon le sexe et le type de maturité.....	36
Tableau 32 :	Situation en décembre 2012 des diplômés ni en formation ni en emploi.....	36
Tableau 33 :	Activités menées après l'obtention de la maturité professionnelle ou spécialisée	37
Tableau 34 :	Expérience du chômage des jeunes ni en formation ni en emploi.....	38
Tableau 35 :	Degré de confiance en l'avenir	38
Tableau 36 :	Facteurs sous-jacents à l'approche des projets professionnels ou de formation.....	39
Tableau 37 :	Scores factoriels selon le titre obtenu, la situation actuelle et le sexe	40
Tableau 38 :	Situation 12 mois plus tard.....	41
Tableau 39 :	Activité prévue 12 mois plus tard pour les diplômés envisageant une autre situation.....	41
Graphique 4 :	Parcours vers la formation ou l'emploi selon le titre obtenu.....	43

BIBLIOGRAPHIE

- Amos, J., Böni, E., Donati, M., Hupka, S., Meyer, T., & Stalder, B. E. (2003). *Parcours vers les formations postobligatoires. Les deux premières années après l'école obligatoire. Résultats intermédiaires de l'étude longitudinale TREE*. Neuchâtel : OFS.
- Bachmann Hunziker, K. (2007). *Profils, attentes et projets des jeunes en situation de transition vers une formation professionnelle*. Lausanne : URSP.
- Bachmann Hunziker, K., & Leuenberger Zanetta, S. (2013). *La situation des diplômés vaudois du secondaire II (volée 2009). Enquête 18 mois après l'obtention de leur titre*. Lausanne : URSP.
- Broucker, P. de, Gensbittel, M.-H., & Mainguet, C. (2000). *Déterminants scolaires et analyse de la transition*. Manuscrit non publié, Tokyo.
- Cattaneo, A., Donati, M., & Galeandro Bocchino, C. (2009). Quinze ans en 1992, trente ans aujourd'hui. A propos d'un suivi longitudinal sur 15 ans des transitions formatives et professionnelles des jeunes en fin de scolarité obligatoire. *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 31(2), 229-248.
- Davaud, C., Mouad, R., & Rastoldo, F. (2010). *Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2007*. Genève : SRED.
- Davaud, C., & Rastoldo, F. (2012). *Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2009*. Genève : SRED.
- Donati, M. (2000). Sur les traces de 1500 jeunes en formation. Etude longitudinale au Tessin. *Panorama*, 6, 47-48.
- Galley, F., & Meyer, T. (1999). *Transitions de la formation à la vie active. Rapport de base pour l'OCDE*. Berne : CDIP, OFS et OFFT.
- Meyer, T. (2004). *L'école. Et après ? Résultats intermédiaires de l'étude longitudinale TREE*. Berne/Aarau : TREE.
- OFS (2013). *Chômeurs et taux de chômage au sens du BIT*. Récupéré le 25 septembre 2013 de <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/03/blank/key/erwerbsloseo/struktur.html>.
- Pollien, A., & Bonoli, L. (2012). Parcours de formation : analyse des trajectoires de formation des personnes résidant en Suisse, *FORS Working Paper Series, paper 2012-2*. Lausanne : FORS.
- Rastoldo, F., Evrard, A., & Amos, J. (2007). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport I : Entrée en formation professionnelle et parcours de formation des diplômés*. Genève : SRED.